inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue trimestrielle n° 63
juin 1983, 12me année

COTISATIONS

	Belgique	France	Autres pays
1983 (Inforespace n° 62 à 64 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 550,—	FF 100,—	FB 680,—
étudiant	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
1982 (Inforespace n° 59 à 61 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 200,—	FF 40,—	FB 250,—
1981 (Inforespace n° 55 à 58 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 200,—	FF 40,—	FB 250,—
1980 (Inforespace n° 49 à 54 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 200,—	FF 40,—	FB 250,—
1979 (Inforespace n° 43 à 48 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 200,—	FF 40,—	FB 250,—
1978 (Inforespace n° 37 à 42 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 200,—	FF 40,—	FB 250,—
1977 (Inforespace n° 31 à 36 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 200,—	FF 40,—	FB 250,—
1976 (n° 25 à 30), 1975 (n° 19 à 24), 1974 (n° 13 à 18) et 1973 (n° 7 à 12), chaque année :			
Cotisation ordinaire	FB 200,—	FF 40,—	FB 250,—
1972 (Inforespace n° 1 à 6)		Epuisé	
Collection d'Inforespace 1973 à 1983 (n° 7 à 64) + 7 n° hors série			
Cotisation ordinaire	FB 2500,—	FF 450,—	FB 3000,—
étudiant	FB 2000,—	FF 400,—	FB 2500,—

Cotisation de membre d'Honneur : FB 1000,— - FF 150,— (donne droit à une carte spéciale)

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, Avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Soc. Gén. de Banque. France et Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(pas de chèque).**

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue trimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans la mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, rédaction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS) ; une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique. **300 FB.**

— **LA CHRONIQUE DES OVNI,** de Michel Bougard (éd. J-P Delarge) ; une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **400 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récits d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES**, de Bertrand Méheust (éd. du Mercure de France) ; le premier ouvrage où les rapports étonnants et combien ambigus entre les témoignages sur des OVNI et l'imaginaire romanesque nous sont dévoilés : un livre qui oblige à reconsidérer l'ufologie sous un jour nouveau — **430 FB.**

(suite en page 3 de couverture)

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des
Phénomènes Spatiaux

Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48

Président :
Michel Bougard

Secrétaire général :
Lucien Clerebaut

Rédacteur en chef :
Pascal Deboodt

Trésorier :
Christian Lonchay

Imprimeur :
André Pesesse
Haine-Saint-Pierre

Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

OVNI - OVI : sur un certain état de la question (1)

0. Introduction

Dans **Science-Fiction et Soucoupes Volantes,** B. MEHEUST (27 p. 251) introduisait ainsi sa discussion de l'« elusiveness » :
« Le raisonnement repose sur deux prémisses fort simples : 1) L'impossibilité de réfuter le phénomène S.V., considéré globalement. 2) L'impossibilité d'apporter une preuve conclusive de l'existence du phénomène S.V.
Tout le dossier est résumé dans ce paradoxe explosif : on a prouvé indirectement le phénomène S.V. par les lois des grands nombres, mais on ne peut jamais le prouver directement. Tout se passe comme s'il laissait traîner assez d'éléments pour nous convaincre qu'il y a quelque chose, mais se gardait d'aller plus loin. D'où l'éternel dilemme : les détracteurs diront que tout est réuni pour le cercle solipsiste puisque l'impossibilité de prouver directement le phénomène constitue pour les ufologues une de ses caractéristiques essentielles.
Or les lois des grand nombres, prouvant que quelque chose possédant une structure propre est vu, laissent entendre par le fait même, que c'est le phénomène, et non les fantasmes des ufologues, qui, par sa manière d'être crée lui-même les conditions du cercle solipsiste pour l'esprit de ceux qui veulent l'étudier. Ce cercle solipsiste où s'englue notre intelligence peut être décelé derrière chacun des détails de l'immense dossier ».
Nul ne conteste la 2e prémisse de MEHEUST, tout au moins parmi les gens qui **s'interrogent** sur la nature, voire l'existence, des OVNI - quant aux « croyants », c'est autre chose, mais ce texte ne leur est guère destiné...
La 1re prémisse, très généralement admise jusqu'ici en ufologie, commence toutefois à poser problème ; à la suite de M. MONNERIE (32) et A. HENDRY (12), une brèche a été ouverte dans le consensus : aux yeux de certains ufologues, il n'apparaît plus comme absolument évident que « quelque chose possédant une structure propre soit vu » et qu'il y ait « quelque chose » de profondément original dans le phénomène OVNI. Je voudrais essayer ici de faire un certain point de la situation, sans aucunement prétendre à l'exhaustivité ni toujours à l'originalité.

1. Terminologie.

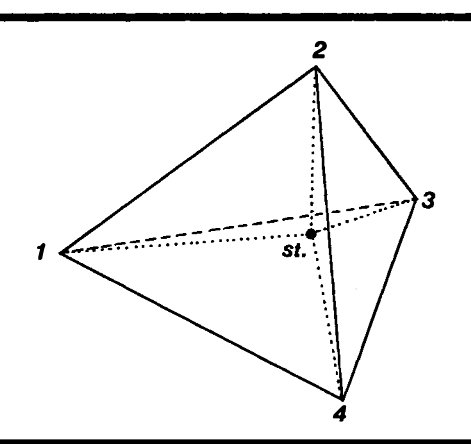
1. 1. Le terme « OVNI » a des sens très différents pour le négateur acharné, le grand public, le sceptique modéré, l'attentiste, le partisan de l'HET, le parapsychologue, etc., il peut en effet signifier, selon le lecteur : « certes non identifié mais qui aurait été réduit à du connu si l'on avait disposé de données complémentaires », « quelque chose de pour l'instant inexplicable par la science mais qui s'intègrera un jour ou l'autre dans le corps des connaissances sans nécessiter de bouleversements », « quelque chose que je (témoin ou ufologue) ne sais pas catégoriser », « radicalement non identifiable à du connu », « engin spatial de provenance inconnue », etc. Il me semble donc indispensable de préciser le vocabulaire.
Quelques efforts ont été faits dans ce sens, mais toutes les définitions sont tombées, soit dans le piège d'une trop grande généralité qui englobe tout indistinctement : c'est le cas de la définition adoptée par la commission CONDON (13, éd. Belfond, p. 240 ou éd. J'ai lu, p. 315-316), soit dans le piège contraire d'une trop grande restriction faussement rigoureuse : c'est le cas de la définition d'A. HYNEK (13, p. 18 ou 17-18 selon l'édition) et de celle proposée par le PICUFOR (a), qui éliminent une bonne part de la composante sociopsychologique du ph. OVNI et impliquent, pour que l'édifice de l'ufologie ait un sens, qu'il existe de véritables OVNI fondamentalement irréductibles à notre physique et/ou à notre psychologie.
Plusieurs auteurs, dont D.R. PRICE-WILLIAMS (39) et J.P. ROSPARS (41), ont bien vu la nécessité d'une définition en plusieurs phases (voir 1.3), mais sans la développer au maximum. Notons aussi la tentative de D. CAUDRON (5) qui ne semble guère avoir fait des émules, vraisemblablement à cause du peu de transparence des sigles utilisés : l'auteur distingue en effet les OVE, OVI, OVINE, OVNE, OVNI et OVSI ! Plus récemment, M. MARTIN (24) a présenté une définition « relativisée » qui semble très intéressante et féconde (mais j'avoue ne pas en avoir tenu compte ici, par manque de temps, pour l'intégrer utilement dans le schéma que je propose).

1. 2. Seule me semble valable, parmi les « définitions » proposées jusqu'ici celle du GEPAN, plus précisément son **modèle tétraédrique** (3; 16, p. 46), avec les 4 observables aux sommets et le stimulus, non directement accessible, à l'intérieur, mais sur lequel rien n'est postulé :
A. SCHMITT (43), dans un article remarquable, après avoir rappelé diverses définitions, se base sur (ou rejoint) le tétraèdre du GEPAN et présente un début d'analyse pertinente des quatre niveaux intervenant selon lui dans le ph. OVNI : 1°) stimulus ; 2°) témoins, témoignages ; 3°) enquêteur, chercheur ufologue ; 4°) milieu physique, milieu sociopsychologique, médias.

1. 3. Pour ma part, je préfère une « définition » « à étages » (qui clarifie les différents concepts connectés au terme « OVNI »), « dynamique » (la place d'un cas, ne doit pas être figé de manière intangible, comme l'ont bien vu divers auteurs), et qui ne rejette aucune possibilité, de la plus réductrice

(a) « Rapport OVNI » = compte-rendu établi par une ou plusieurs personnes jugées responsables et psychologiquement normales selon les normes reconnues, décrivant une perception personnelle oculaire ou artificielle d'un phénomène et/ou de ses effets physiques supposés, qui ne relève pas d'un quelconque phénomène, objet, ou procédé physique connu ou d'un quelconque évènement ou procédé psychologique connu.
OVNI = déclencheur donnant naissance à un rapport d'OVNI » **Bulletin de l'AESV,** été 1980, no 14, p. 1 de couverture. (Le PICUFOR est une sorte de « CECRU » anglophone de l'Europe du Nord, créé en 1979 à l'initiative de la BUFORA).

1. Le(s) témoin(s) : aspects physiologiques, psychologiques, etc. ; 2. environnement psychosociologique : contexte social, culturel, paradigmes, action des medias, etc.; 3. témoignage(s) : dépositions, enregistrements écrits, oraux, etc. ; 4. environnement physique : traces au sol, photos, échos radars (aspect intrinsèque), ou la topographie, géologie, météorologie (aspect extrinsèque) ; St. : le stimulus.



à la plus fantastique. J'articule cette « définition » selon le schéma suivant, qui est certainement **très perfectible** encore :

1°) Un certain **objet ou phénomène stimulus, objectif ou non** est 2°) **observé ou vécu par un « témoin »** (le mot **« percipient »** serait peut-être préférable) - et laisse éventuellement des **traces** plus ou moins durables. Ce « témoin » va, soit garder pour lui son observation ou son « expérience » ou n'en faire part qu'à quelques proches, soit finalement faire un 3°) **rapport d'observation**, auprès d'un journal, d'un organisme officiel ou d'un groupement privé. Ce « rapport » peut aussi n'être qu'un article de presse rédigé par un journaliste (ou un « ufologue ») en fonction d'informations plus ou moins contrôlées qui lui sont parvenues (voire qu'il a inventées !). Ce rapport, **quelles qu'en soient l'origine et la validité**, décrit un

4°) **pré-OVNI** ((OVNI présumé) = **toute « observation » alléguée, réelle ou non, qui intrigue le « témoin » ou que d'autres personnes décident, à tort ou à raison, d'étiqueter comme « OVNI » (6).**

L'ensemble des cas de pré-OVNI, et tout ce qui s'y rattache d'une manière ou d'une autre, constitue le

5°) **phénomène OVNI au sens large** (en abrégé : ph. OVNI large), qui est le **référentiel d'étude dans l'optique du « sociologue »** (le terme étant pris dans un sens très large : sociologue, ethnologue, historien, historien des religions, folkloriste, etc.). Ce ph. OVNI large est **en interrelation avec** le contexte socio-culturel, idéologique, les paradigmes scientifiques, les spéculations sur la vie extraterrestre ou la réalité des phénomènes paranormaux, etc., avec les milieux scientifiques, les « officiels », les médias, les milieux ufologiques, avec les autres « faits maudits » (parapsychologie, cryptozoologie, etc.) et les phénomènes analogues du passé ou encore actuels (êtres des mythologies et du folklore, apparitions religieuses, etc.), avec les témoins potentiels et effectifs eux-mêmes, etc., etc...

Soumis à un « expert » (défini selon quels critères ? Il s'agit souvent de quelqu'un qui s'est autoproclamé expert...), le cas de pré-OVNI va être aiguillé selon l'une des trois voies suivantes :

6°) ou bien le cas est **inexploitable par manque de données ;**

7°) ou bien le cas est **identifié** (ou « probablement » identifié - quel est le pourcentage admissible pour justifier un « rejet » ?), et concerne donc un **faux OVNI ou OVI.** Cette identification consiste en l'attribution du cas à l'une des trois grandes classes suivantes : A = **mésinterprétation** d'un objet ou phénomène naturel ou artificiel humain ; B = phénomène connu d'origine physiologique, **psychologique** ou psycopathologique ; C = **mystification** dont le témoin est auteur ou victime, cas inventé par un journaliste ou un « ufologue », rumeur. Notons que la frontière de ces trois classes n'est pas étanche (ex. mystification montée par un tiers avec maquette = mésinterprétation par le témoin ; rôle des processus psychologiques dans certaines mésinterprétations) ; il est peut-être possible de définir ces classes autrement pour qu'elles soient exhaustives et indépendantes, mais le second exemple donné m'en fait douter. Il convient aussi de noter que l'OVI est à distinguer du **non OVNI** qui a été **correctement identifié initialement pour ce qu'il est** (avion, ballon, météore, etc.) et n'avait pas été intégré au ph. OVNI large mais qu'il est peut être intéressant d'étudier à titre de comparaison ou de référence.

8°) ou bien le cas n'est pas identifié : **il** s'agit alors d'un **quasi-OVNI = toute «observation» qui demeure inexpliquée par des experts compétents** (hum !?) qui auraient été capables de l'identifier si elle avait été « banale » (c). L'ensemble des cas de quasi-OVNI constitue le

9°) **phénomène OVNI au sens restreint** (ph. OVNI restreint), **référence d'étude dans l'approche du « physicien »** (là aussi pris dans un sens très large : physicien, géophysicien, biologiste, médecin, etc.). Le ph. OVNI restreint est bien sûr en interaction avec le ph. OVNI large ; il possède une composante physique et une composante psychologique, elles-mêmes en interaction.

Un quasi-OVNI peut devenir OVI :

10°) soit **par progrès de l'enquête** (contre-enquête, intervention d'un véritable spécialiste, etc.) d'où attribution à l'une des classes A, B, C.

Peut-être est-il utile d'appeler **pseudo-OVNI** ces OVI que les « experts » avaient d'abord pris pour d'authentiques non identifiables.

11°) soit **par progrès de la Science** - d'où une

(b) Je suis parfaitement conscient du caractère « cercle de vicieux » de cette « définition » ; il doit être possible, en l'explicitant davantage, de se passer du terme « OVNI ».

(c) Mes termes de « pré-OVNI » et « quasi-OVNI » sont empruntés à J. LEVY (22), mais avec des sens quelque peu différents : cet auteur pense qu'il est a priori certain qu'il existe des quasi-OVNI résistant à une analyse sérieuse, mais qu'il n'est pas évident qu'il y ait de ces quasi-OVNI parmi les pré-OVNI.

classe D = **phénomènes physiques naturels ou psychiques humains,** actuellement **inconnus** ou très mal connus, **mais intégrables** à la Science sans (apparemment) nécessité d'un bouleversement majeur (ex. : certains phénomènes d'origine géophysique tels que la foudre, la boule ou même peut-être tels que ceux inventés par M. PERSINGER : 34, 35).

Le reliquat constitue :

12º) l'ensemble des **vrais OVNI**, ou **phénomènes OVNI au sens strict** (ph. OVNI strict), formant une classe E en fait triple : E_1 = **phénomènes naturels** (physiques, biologiques ou psychiques humains) **non intégrables** à la Science **sans bouleversement majeur** (ex. : parapsychologie) ; il est clair que la frontière entre D et E_1 n'est pas nette et est évolutive ; E_2 = **intelligence non humaine** (« esprits », **extraterrestres,** etc.), voyageurs temporels, etc. ; E_3 = fondamentalement **inconnaissable** (par limitations provisoires ou définitives de notre cerveau ou au moins de notre conception du Monde), et éventuellement **autres** catégories (d).

Rien ne permet d'affirmer de façon « universellement convaincante» que la classe E n'est pas vide (il faudrait d'ailleurs discuter de ce que peut signifier et impliquer « universellement convaincant» : n'oublions pas qu'il existe encore dans les pays développés des gens, apparemment normaux qui sont convaincus que la Terre est plate !). **Rien ne permet non plus d'affirmer que cette hypothétique classe E non vide est constituée d'éléments de nature unique.** Notons enfin que, si le « physicien » est intéressé par le ph. OVNI strict, il n'a par la force des choses accès qu'au ph. OVNI restreint qui en est une approximation par extension.

Le schéma ci-dessus peut paraître inutile voire prétentieux, il peut être certainement amélioré, ainsi que les différents termes et définitions partielles. Il a cependant le mérite de n'écarter a priori aucune hypothèse, d'obliger à préciser à chaque fois le niveau auquel on se place, et de rappeler ce qui devrait être une évidence à ne jamais oublier : **« le » phénomène OVNI est double, peut-être** (certains diront : bien sûr) **fondé sur un (ou des) phénomènes totalement original et irréductible** (ce que d'autres nient a priori), **en tout cas aussi phénomène socio-psychologique** (ce que les « traditionnalistes» reconnaissent mais évacuent aussitôt). A ma connaissance, seul le tétraèdre du GEPAN reconnaissait (implicitement) cette double articulation permanente.

(d) Je propose les équivalents anglais suivants : pré-OVNI = pre UFO ; (faux OVNI = IFO) ; quasi-OVNI = near UFO; vrai OVNI = true UFO; phénomène OVNI au sens large / restreint / strict = UFO phénomenon in the broad / limited / strict sense.

(e) Il est vraisemblable que la proposition de témoins (plus motivés) est plus importante chez les répondants que chez les non-répondants, ce qui conduit à surestimer le nombre de témoins dans les extrapolations tirées de ce genre de données.

2. Le nombre d'« observations ».

2. 1. Il est possible d'avoir une idée du nombre d'« observations d'OVNI » à partir de différents types de données, et d'abord les **sondages** faits **dans le grand public** par des instituts spécialisés. Rappelons-en donc quelques-uns. Aux Etats-Unis selon des **sondages Gallup** (20, 54, p. 277 ; 57 p. 6) ce sont 5 % de la population adulte qui disent en 1966 avoir vu une « soucoupe volante », 11 % qui disent en 1973 avoir vu un « OVNI » - soit 15 millions de personnes ! -, ou encore 10 % en 1978. En France, on retrouve des résultats analogues : un sondage **SOFRES-Bonne Soirée** (10) donne en 1981, 7 % de témoins. Mais l'année précédente, un sondage **IFRES-Le Parisien Libéré** (33) ne donnait que 0,3 % de témoins, soit un nombre de l'ordre de 100.000 français adultes (pourcentages identiques chez les hommes et les femmes) ; selon le **Parisien Libéré** ce 0,3 % « correspond à la moyenne nationale calculée par le GEPAN », c'est-à-dire aux 150 procès-verbaux de gendarmerie recueillis en moyenne depuis 1974 (7, p. 8). La différence entre les taux de 7 % et 0,3 % montre à l'évidence que ce genre de données n'est pas totalement fiable, en raison bien sûr des limitations de tout sondage grand public, entre autres ici la faiblesse des échantillons (3 réponses positives sur 1033 personnes interrogées dans le sondage **IFRES-Le Parisien Libéré)**, soit peut-être surtout les disparités dans l'acception du terme « OVNI » par les sondés.

D'autre part, plusieurs **enquêtes** ont été réalisées **auprès de divers milieux scientifiques**. Déjà, dans une étude faite en 1952 pour le compte du Project Grudge, A. HYNEK obtenait, chez 47 de ses pairs astronomes, 6 témoins (dont 2 ayant fait 2 observations), plus 2 autres qui pensaient leur observation explicable (47). En 1973, P. STURROCK (48) questionnant les membres de l'American Institute of Aeronautics and Astronautics (AIAA) obtient 18 témoins (20 observations) sur 423 réponses - dont 3 observations expliquées par les témoins et 4 autres facilement explicables. Le même STURROCK, en 1977, lors d'une enquête auprès de l'American Astronomical Society, recueille 1356 réponses avec 62 (4,6 %) observations d'OVNI (54, p. 296). En 1971, la revue **Industrial Research** consacre au phénomène OVNI l'un de ses questionnaires mensuels auprès de ses lecteurs (ingénieurs, techniciens, scientifiques U.S.) : elle reçoit 2700 réponses, dont 8 % où le répondant disait avoir vu un OVNI et 14 % peut-être, et où 36 % des répondants disaient connaître quelqu'un qui dit avoir vu un OVNI (14). La même revue, devenue **Industrial Research Development**, récidivait en 1979, elle eut 4043 réponses (15 ; 56 ; 57), avec 7 % (soit 268) de « témoins », 11 % de « peut-être témoins » et 36 % de gens connaissant des témoins - cette dernière valeur sur les 1200 premières réponses analysées seulement (15) (e).

Autre type de données, le nombre de cas recensés dans la littérature ufologique semble assez difficile

à apprécier. Sachant que l'UFOCAT recensait, en 1979, 84.000 cas avec plus de 100.000 entrées (conversation privée de T. PINVIDIC avec D. SAUNDERS), il est évident que **plusieurs centaines de milliers de cas ont été répertoriés de par le monde,** et **une estimation de l'ordre du million** (voire plus) **de cas publiés** dans la presse générale et dans la littérature ufologique ne paraît pas déraisonnable.

2. 2. Mais il ne faut pas oublier non plus que **beaucoup d'« observations » ne sont pas signalées** aux autorités ou aux ufologues. Parmi les 18 réponses positives auprès de l'AIAA, seuls deux témoins disaient avoir déjà rapporté leur observation (48) ; de même, le rapport CONDON avait montré en 1968 que 13 % des témoins seulement avaient rapporté leur observation auprès des autorités U.S. (20 ; 54 p. 283), et R. WESTRUM obtient avec les données de **Industrie Research and Development** un « taux de rapportage » de 22 % (57 p. 9). On doit donc pouvoir **estimer le nombre de cas connus aux alentours de 10 % des cas « réels » :** divers ufologues ont avancé des pourcentages compris dans une fourchette de 1 à 20 %, mais 1 % me paraît être une valeur trop faible.

2. 3. Le nombre de cas « réels » serait donc de l'ordre de 10 x 1.000.000 = 10 millions de cas (100 millions si l'on garde 1% de cas connus !). On retrouve cette évaluation en prenant une proportion de 5 % de témoins dans les sondages grand public. On sait en effet que, si l'on observe des OVNI pratiquement partout dans le monde (UFOCAT a des cas de 138 pays), **l'énorme majorité des cas connus provient des pays industrialisés et de l'Amérique du Sud** (f) ; d'après le **Petit Larousse 1979**, la population de l'Amérique, de l'Europe et du Japon est de l'ordre de 1,3 milliard d'habitants, que j'arrondis assez arbitrairement à 1 milliard pour éliminer les jeunes enfants ; on avait alors 0,05 x 1 milliard = 50 millions de cas. Il semble donc possible d'accepter **une évaluation de 10 à 100 millions de cas depuis 1947, voire 2 ou 3 fois plus** (ou moins) si l'on veut extrapoler à l'ensemble de la planète et si l'on prend 15 % de témoins dans les sondages. On peut noter qu'A. Michel (30) et C. Poher (38) donnaient des valeurs compatibles avec cette fourchette, 22 millions pour le premier, 90 millions pour le second.
Or 10 à 100 millions de cas depuis 1947, cela fait en moyenne **environ 800 à 8000 cas par jour** (g) ! C'est absolument énorme et, manifestement, il y a là un problème. Une des façons de le résoudre est de prétendre que les extraterrestres nous ont totalement investis...

2. 4. Mais il y a des raisons bien plus prosaïques pour penser que **ces valeurs sont très surestimées** - même si pour A. Michel il s'agissait bien de 22 millions de « vrais OVNI » dans les pays à technique avancée, avec 10 % d'OVNI « à très haute étrangeté » ! Plusieurs auteurs se sont bien rendu compte de l'improbabilité de telles valeurs, par exemple J. Scornaux (44) qui conteste pour plusieurs raisons (échantillon limité et très particulier de Sturrock, surestimation de la proportion d'observations rapprochées dans les catalogues) les nombres avancés par A. Michel.
En effet, **les sondages concernent des pré-OVNI** avec une proportion très variable de quasi-OVNI, et je pense qu'il en est de même des enquêtes faites dans les milieux scientifiques : l'astronome ne saura pas forcément reconnaître des phénomènes géophysiques, le géophysicien ignorera tout tout des mécanismes psychologiques et neurophysiologiques pouvant être à l'origine de méprises non triviales, et le psychologue ne connaîtra pas tout ce qui traîne dans le ciel... D'autre part, **un fort pourcentage de cas répertoriés** et catalogués, même dans des fichiers renommés, **ne doivent en aucune façon être considérés comme des quasi-OVNI** : une proportion non négligeable de

---

(f) Ceci est-il dû au rôle du mythe OVNI véhiculé par la culture U.S. ? à une absence d'intérêt ou de canaux de communication dans les pays asiatiques et africains ? à une interprétation des observations dans ces pays en rapport avec leurs cultures (facteur certainement important) ? à une méconnaissance par nous de ce qui s'y passe ? au fait que les OVNI sont bien des engins extraterrestres surveillant plutôt les pays potentiellement « dangereux » (?) ou intéressants (?) ? etc. Aucune étude solide n'a été faite sur ce problème, alors qu'il pourrait pourtant nous apporter de précieuses indications sur la nature du ph. OVNI ; on lira toutefois avec intérêt l'article de B. MEHEUST (28) sur son expérience gabonaise.

J.P. TROADEC a récemment apporté quelques informations utiles sur les observations en Turquie (Rencontre de Boulogne, 10-20.02.1983). Mais des éléments de réponse sont surtout apportés par T. PINVIDIC (communication au Congrès de la F.F.U., Lyon, 07-08.05.1983) dans une intéressante comparaison entre les situations en Algérie et en Chine.
L'ouvrage de SHI BO, **«La Chine et les Extraterrestres»,** passionnant à lire, ne brille pas toujours par son esprit critique ; il reprend à son compte certaines élucubrations sur les « cosmonautes de l'Antiquité », contient beaucoup de cas qui semblent être des mésinterprétations de phénomènes naturels et d'objets artificiels humains, et accumule de plus des cas sans guère d'enquêtes dignes de ce nom. Mais SHI BO mérite toute notre indulgence, car il s'est basé sur ce qui a été publié en Occident et n'a guère eu de modèles vraiment valables ! S'il semble y avoir eu en Chine un «trou noir» ufologique de la fin des années 40 (ou plus tard ?) à la fin des années 70, il est important de noter que la «naissance» américaine du phénomène OVNI en 1947 ne passa pas inaperçue en Chine à l'époque (voir p. 85-86, 146-148, 277), et que la connaissance du, et l'intérêt pour, le phénomène semblent avoir eu un très rapide développement en quelques années (voir par exemple p. 206). Mais de quelles informations ont bénéficié les Chinois ? Il faudrait le savoir avec précision (cf. le contact et les cas de M.I.B. rapportés par SHI BO).
«La Chine et les Extraterrestres» Ed. Mercure de France, est un livre important, mais il ne me paraît pas apporter d'argument décisif pour une comparaison interculturelle.

(g) Dans (45, **Inforespace** no 40 p. 26 ou **LDLN** no 177 p. 7), J. SCORNAUX parlait d'un millier d'observations par jour : cette valeur semble donc donner **apparemment** une assez bonne **idée de l'ordre de grandeur.**

cas a été ultérieurement expliquée (il n'est bien sûr pas question de reprocher aux compilateurs d'avoir inclus ces cas dans leurs fichiers) ; un nombre assez important sera un jour « banalement » expliqué ou relève d'une explication « banale » sans qu'on soit jamais en mesure de l'apporter (idem) ; mais surtout, beaucoup de ces catalogues sont douteux, ne possèdent pas l'objet d'une enquête digne de ce nom voire n'ont fait l'objet d'aucune enquête, et là les compilateurs me semblent coupables de légèreté et de manque d'esprit critique.

Je crois que c'est faire un mauvais procès à G. Barthel et J. Brucker (1) que de leur reprocher leurs enquêtes téléphoniques : bien sûr, une telle enquête, auprès du témoin lui-même ou d'une personne l'ayant plus ou moins bien connu, 10, 20 ou 30 ans après les « faits », ne saurait en aucune façon, sauf cas particulier, **prouver** que le cas s'expliquerait en fait banalement. Mais cela ne signifie absolument pas pour autant que le cas doive être ipso facto considéré comme valable : lorsqu'il n'y a pas eu d'enquête sérieuse à l'époque des faits, lorsque le cas ne nous est connu que par une coupure de presse ou un catalogue comme celui de VALLEE, lorsqu'on a certains doutes fondés sur des arguments objectifs, on n'a pas le droit de considérer le cas comme sérieux et de l'utiliser pour élaborer telle théorie de propulsion (comme Mc CAMPBELL (26) utilisant presque exclusivement le catalogue VALLEE !), telle statistique de répartition (l'erreur d'A. MICHEL fondant l'orthoténie sur des cas connus uniquement ou presque par des coupures de presse était peut-être excusable à l'époque, mais il n'en est pas de même de l'isocélie basée en partie sur les mêmes éléments), telle hypothèse sur la paralysie, les effets E.M. ou autres ; **tout simplement, le cas est inconclusif : on ne sait rien, ni dans un sens, ni dans l'autre, sur la crédibilité du cas et surtout sur sa probabilité de correspondre ou non à un phénomène ou un objet réellement original. On a maintenant suffisamment d'exemples de cas ordinaires ou « solides » qui ont été en fait « banalement » expliqués pour se rendre compte qu'on doit manier avec précautions les cas analogues.** D'ailleurs, il sera bien plus facile de convaincre les sceptiques avec 1000, voire 100 cas vraiment solides qu'avec 100.000 cas inconclusifs noyant 1 % ou 0,1 % de cas valables ! Ainsi, ne méritent à mon avis de figurer dans les fichiers de quasi-OVNI que des cas ayant fait l'objet d'un certain nombre de vérifications et y ayant résisté efficacement. Ceci n'empêche pas bien sûr de continuer à ficher les autres cas - par exemple pour des études comparatives OVNI-OVI (absolument essentielles), ou dans des catalogues se donnant explicitement une fonction purement documentaire qu'il ne s'agit pas alors d'oublier losqu'on veut les utiliser, ce qui trop souvent le sort d'UFOCAT !

A titre d'illustration, jetons un coup d'œil sur le **catalogue de traces extrait d'UFOCAT** (29), et intéressons-nous aux **cas français de septembre-octobre 1954.** Il y a 29 cas rapportés : que valent-ils ? (Voir tableau 1).

En nous limitant à ces **29 cas** sans se préoccuper des 4 cas rajoutés par M. FIGUET (ils n'iraient d'ailleurs pas contre mon propos !), nous constatons qu'il y a **13 cas expliqués et 6 cas douteux** (dont 3 pour lesquels les explications de BARTHEL et BRUCKER me paraissent presque suffisantes pour les considérer comme résolus). Il reste donc 10 cas « inexpliqués », dont **un seul** (Chabeuil) **me paraît solide** - admettons même que le cas de Poncey-sur-l'Ignon mérite ce qualificatif ; quant aux autres, il doit y en avoir quelques-uns qui seront un jour expliqués - voire le sont déjà ! -, et la plupart des sources sur lesquels ils reposent ne sont pas parmi les plus fiables... **Au minimum,** il paraît clair que **les ¾ de ces 29 cas ne paraissent pas devoir être retenus comme quasi-OVNI :** ce n'est pas gênant tant que l'on n'oublie pas ce qu'est UFOCAT, ça le devient quand on veut en faire un catalogue d'OVNI authentiques.

On pourra certes me rétorquer que j'ai triché, car « il est aujourd'hui bien connu que la vague de 1954 n'est pas un modèle de solidité », et que j'aurais dû choisir pour ma « démonstration » un autre ensemble de cas. Soit, ce n'est pas totalement inexact, mais je voudrais faire remarquer ceci : ou bien les cas français de 1954 sont « représentatifs » du ph. OVNI (le terme « représentatif » étant employé sans aucune prétention statistique), et alors ma dénonciation est justifiée ; ou bien ces cas ne doivent plus être pris au sérieux - mais alors, pourquoi cet ostracisme envers ceux qui l'ont montré, à savoir G. BARTHEL et J. BRUCKER (1) ? Certains des arguments « techniques » qui ont été avancés contre eux sont certes à prendre en considération, mais le fond du problème n'est-il pas que BARTHEL et BRUCKER sont des «traitres» qu'ils ont cassé un beau joujou national ? C'est cela qu'on leur reproche en fait, sans bien sûr l'avouer... Au delà des critiques factuelles, c'est ce que J. SCORNAUX (45) avait dit du « traître par idéal » qu'est M. MONNERIE.

Mais soyons beau joueur, et admettons que l'ensemble de cas étudié est mal choisi ; tournons-nous alors vers un autre sous-ensemble d'UFOCAT, celui des **16 cas belges avec traces,** toujours tirés du même listing (Voir tableau 2).

3 cas sont expliqués (dont le seul où la liaison des traces à l'observation est fondée), 5 sont douteux (c'est le moins qu'on puisse dire : il est aberrant de donner un cas sans date et sans détail), 7 inconclusifs (dont 4 proches du douteux), un seul paraît solide (Bouffioulx), mais l'attribution des traces à l'OVNI y est non fondée : ce n'est donc pas mieux qu'avec les cas français de 1954, loin de là...

2. 5. Ainsi, **la proportion de 1 à 20 %, selon les auteurs de cas non identifiés parmi les cas recensés me semble très surestimée** (les 20 % s'appliquent, en particulier, aux cas du GEPAN qui avaient d'abord subi le filtrage de la Gendarmerie ; mais plusieurs des cas retenus par le GEPAN semblent pourtant explicables) ; **plus précisément, ces** cas dits « non identifiés » sont loin d'être tous de

Tableau 1 : Les cas français avec traces en septembre-octobre 1954.

Sources utilisées pour la fiabilité des cas et les explications éventuelles

B. et B.	=	BARTHEL et BRUCKER, **La grande peur martienne** (1)
F	=	**« le » FIGUET** (8) : tous les noms et dates sont donnés d'après cet ouvrage de **référence.**
F 1	=	interventions de M. FIGUET à la Rencontre Ufologique du Bugue, été 1981.
F 2	=	interventions de M. FIGUET aux Journées Ufologiques de Montluçon, avril 1982.
F 3	=	M. FIGUET, **Francat-Humcat,** listing 1982.
F 4	=	M. FIGUET, communication personnelle (Je remercie M. Figuet pour les renseignements fournis).

Code de fiabilité

S = cas « solide », restant inexpliqué après contre-enquête sérieuse.
I = cas « inconclusif » : manque de données suffisantes, manque de fiabilité des sources. primaires, absence de contre-enquête, etc.
D = cas « douteux » : il existe des raisons particulières objectives de se méfier.
E = cas expliqué.

Quarouble	10.09.54	D	travaux non publiés de C. GAUDEAU et J.L. GOUZIEN, et de D. CAUDRON, les résultats de CAUDRON devraient paraître en principe dans **INFO-OVNI.**
Lencouacq	23.09.54	D	B. et B., p. 111, 174.
Diges	24.09.54	E	B. et B., p. 175-176 ; F. p. 84-85 ; F1 ; F3 ; B. MEHEUST, **Inforespace nº 51, p. 22.**
Ussel, « La Chassagne »	24.09.54	I	F. p. 85.
Chabeuil	26.09.54	S	F. p. 86-89 ; contre-enquête de M. FIGUET, **LDLN** nº 177, p. 16-18.
Prémanon	27.09.54	E	B. et B. p. 88-92 ; F1; F3; **Vaucluse-Ufologie** nº 188-19; M. FIGUET et Y. BOSSON à paraître dans **OVNI-Présence.**
Maisoncelles-en-Brie	30.09.54	E	F. p. 656-657.
Ressons-sur-Matz, env.	01.10.54	I	F. p. 102.
Nessier/Benet	02.10.54	D	B. et B. p. 182-183 ; F. p. 110.
Bergerac	03.10.54	E	B. et B. p. 121-123 ; F3 ; F4.
Ronsenac	03.10.54	I	F. p. 114.
Chaleix	04.10.54	E	F. p. 664-665 ; F3.
Poncey-sur-l'Ignon	04.10.54	I ou peut-être S selon F4	F. p. 119-121 ; F4.
St Perdoux	04.10.54	E	B. et B. p. 81-92 ; F3 ; F4 qui précise que «G. CORNU a rencontré le témoin qui lui a spontanément avoué qu'il avait inventé cette histoire de toutes pièces».
Mertrud	05.10.54	E	F. p. 665 ; F3.
Isles-sur-Suippes	06.10.54	E	F1 ; F3 ; **Science et Vie**, juin 1958, p. 5.
Briatexte	09.10.54	E	B. et B. p. 93-94, 97 ; F. p. 138-140 ; F3.
Quarouble	10.10.54	D	voir cas du 10 septembre et M. CARROUGES, **Inforespace** nº 50, p. 3-9.
Doncourt-lès-Longuyon (et non Moncourt) Meurthe-et-Mos.	11.10.54	E	B. et . p. 125-126 ; F. p. 146 ; F4 qui rectifie la localisation. Les Chroniques de la CLEU nº 24, p. 23.
Toulouse-Croix-Daurade	12.10.54	D	B. et B. p. 115-116 ; F4 pense que le cas, douteux à cause des traces d'huile, n'est cependant pas « élucidé » ; F. p. 152.
Graulhet	13.10.54	E	F. p. 139. 140 ; F2.
St Ambroix	13.10.54	E	F. p. 669-670 ; F3.
Méral	14.10.54	I	F. p. 162-163.
Cier-de-Rivière	17.10.54	I	F. p. 177-178 ; la contre-enquête de **LDLN** nº 109, p. 17-18, ne me paraît pas suffisante pour classer le cas en « S » ; F4 s'étonne à juste titre que ce cas figure dans une liste de cas avec traces.
Vienne	18.10.54	D	**Le Figaro,** 21.10.1954.
« Le Vezenas », Malbuisson	18.10.54	I	F. p. 188-189 ; une contre-enquête de J. TYRODE ne me paraît pas un critère asbolu de fiabilité... F4 s'étonne à nouveau de la présence de ce cas ici.
Forêt de Lusigny	20.10.54	I	F. p. 191-192.
« La Badière », Alleyrat	2610.54	E	F. p. 670-671 ; F3.
Moussey	27.10.54	I	F. p. 202.

Remarque : M. FIGUET (F4) me signale que l'on peut ajouter à cette liste les cas suivants :

Chereng	30.09.54	D	F. p. 95-96.
Chirat	04.10.54	I	F. p. 118-119.
Fontenay-Torcy	18.10.54	I	F. p. 186-187.
Lalizolle	24.10.54	I	F. p. 197.

vrais OVNI et même des quasi-OVNI, et c'est la proportion de cas « réellement » non identifiables qui est bien inférieure à la fourchette ci-dessus.
Il n'en reste pas moins qu'**au moins apparemment, il existe encore effectivement de nombreux cas cohérents,** détaillés, où des **témoins que rien ne permet de suspecter a priori,** ont observé, dans de bonnes conditions, **quelque chose de vraiment aberrant,** produisant souvent des effets physiques anormaux parfois durables, les dits cas ayant été

Tableau 2 : Les cas belges avec traces (selon 29).

Sources :

B	=	F. BOITTE, communication personnelle (Je remercie F. Boitte pour les précieux renseignements qu'il m'a communiqués).
I	=	**Inforespace.**
M	=	F. MERRIT (29).
P	=	T. PHILLIPS, **Physical traces associated with UFO Sightings,** CUFOS, 1975. Le listing fait également référence à T. PHILLIPS, **Trace cases** = Dossiers personnels de T. Phillips, peut-être plus complet que P.
S	=	J. SCORNAUX, communication personnelle.

Code de fiabilité : voir tableau 1.

Brugge	sans date	D	Comme pour les 4 cas suivants, M. ne donne aucun détail, si ce n'est qu'il y a « trace » et un témoin à chaque fois ! La référence citée est P. où ces cas sont classés « No details available » et où la source est J. BONABOT. S. : inconnu - B. : inconnu, « cas non recevable ».
Keelkerke	sans date	D	id. - S : il doit s'agir plutôt de Koolkerke.
Oostkerke	sans date	D	id.
Dudzele	sans date	E	S. : cas très douteux - B. : la date est 10?.11.54 ; « (...) Je n'ai pas d'opinion bien arrêtée sur cette affaire, mais pencherais plutôt vers la mystification. L'on voit mal une machine quelconque venir se poser sur une petite route de Flandres pour y laisser ce qui paraît bel et bien être un objet de culte israélite en outre « sensiblement oxydé » (...) ; B. signale que le cas a été étudié par le **GESAG,** bulletin de mars et juin 1974.
Meerkerke	sans date	D	id. cas de Brugge.
Antwerpen	1811	I	La référence de M. est **UFO Register** (Delaire), 1971, no 2, p. 5. - S., B. : inconnu.
Adinkerke	1909	I	id. cas de Brugge ; on connaît toutefois l'année et on nous dit qu'une photo de la trace a été prise - S., B. : inconnu.
Sint Niklaas	.08.46	I	M. renvoie à P. = « No details available (Not translated) » et à une certaine source « CGG » (= GESAG ?) qui ne figure pas dans **The UCOFAT codebook** B., S. = inconnu.
Jalhay	08.47	D	P. ne donne toujours aucun détail, S. précise que le témoin direct n'a pas été retrouvé, et B. que la source primaire est très douteuse. I. no 1 p. 31.
Bouffioulx	16.05.53	S	Le cas lui-même (et la photo de l'objet) paraît solide, mais B. et S. (et moi-même !) estiment que l'attribution de la trace à l'OVNI est abusive ; en effet, I. no 5 p. 20-22 écrit : L'enquêteur « M. G.C. ne vit aucune trace au sol, ni sur les peupliers qui bordaient le terrain (où il est **plausible** que l'OVNI ait atterri. - note de C.M.). Cependant, intrigué par l'affaire, il retourna plusieurs fois sur les lieux et **finit par découvrir,** quelques mois plus tard, que ces peupliers semblaient s'effeuiller plus rapidement que les arbres plus éloignés (...) » !!!!
Wasmes-Audemez	16.11.54	E	B., S., I. no 1 p. 35 = mystification.
Hollogne-aux-Pierres	09.10.69	I	B., S. : les traces, constatées plus tard, ne sont pas liées directement à l'observation ; B. est réservé sur le cas. I. no 5 p. 19.
Warneton	07.01.74	I	I no 20 p. 35-39 ou **LDLN** no 139 p. 3-6 : Les traces consistent en des effets physiologiques allégués, un effet temporaire sur la voiture et un effet permanent (hélas non vérifié) sur l'appareil radio-cassette. - B. écrit : « (...) BIGORNE m'avouait son indécision quant à la réalité de cette affaire ; (...) il penchait plutôt pour l'authenticité du premier rapport (celui-ci), les autres étant de nature hallucinatoire. C'est également mon avis ». Je suis personnellement plus sceptique sur ce cas, mais lui laisse une chance...
Antwerpen	12.08.75	I	M. renvoie à un périodique général - B., S. = inconnu - B. « espère » que ce ce n'est pas d'un cas survenu à l'époque et qui semble bien être une mystification.
Zele	04.08.76	I	La référence de M. est le mystérieux « CGG » - B., S. = inconnu.
Nieuwenrade	30.11.76	E	La source « CGG » considère le cas comme probablement expliqué par une cause météorologique ; c'est aussi l'avis de B., pour qui c'est « sans doute le seul cas de tous les 16 où une « trace » pourrait effectivement figurer » !

soigneusement enquêtés par des investigateurs honnêtes, sérieux et compétents (ils sont plutôt rares, mais il en existe), et **paraissant totalement inexplicables** dans le cadre de notre corpus scientifique. Tant que les grands fichiers n'auront pas été soigneusement épurés de tout ce qui est expliqué, douteux ou inconclusif par manque de données (h) - ce qui ne signifie surtout pas qu'il faut mettre ces cas à la poubelle ! - il me paraît difficile de chiffrer le nombre de ces **cas vraiment fiables et inexplicables,** mais **une estimation de quelques milliers de cas (ou de quelques centaines ?) ne me paraît pas déraisonnable. Tout** modèle théorique devra prendre ces cas en compte, qu'il s'agisse par exemple d'essayer de mettre au point un modèle de propulsion par les « nutsandboltíciens » (i) ou de

tester la validité d'un modèle socio-psychologique. Mais il n'est pas non plus interdit de se demander si ces cas fiables sont vraiment si solides qu'ils le paraissent ou s'ils ne sont pas réductibles comme bien d'autres.

3. Les témoins.

3. 1. Ce pôle du tètraèdre du GEPAN, fondamental dans l'étude du ph. OVNI, ne semble pas avoir fait l'objet de beaucoup de travaux solides par des ufologues (ou des sceptiques). On a certes pas mal écrit à ce sujet, mais ce n'était la plupart du temps que bavardages reflétant surtout les croyances de leurs auteurs. Je rappellerai toutefois les pertinentes considérations de M. CARROUGES (4) qui, bien qu'incomplètes et parfois dépassées, mériteraient d'être relues et méditées. En fait, les quelques études faites par des professionnels et les considérations d'ufologues sérieux fondées sur leur expérience d'enquêteur se rejoignent pour conclure que **les témoins allégués semblent former un assez bon échantillon de la population générale,** les différences étant essentiellement justifiables par la profession ou les occupations du témoin, c'est le cas d'A. LEE dans la commission CONDON (20), du GEPAN (21 ; 7 p. 9-10 ; 2 p. 28,29), de R. WESTRUM (54 ; 55 ; 57) repris par H. REEVES (40), de A. HYNEK (13 p. 23-37 ou 24-42 selon l'édition) et de quelques autres. Autre petit détail, mais d'importance : **la bonne foi des témoins ne semble généralement pas devoir être mise en cause :** le témoin est « crédible » - ce qui n'implique pas qu'il soit « fiable ».

Par exemple, P. BESSE (2 p. 28) écrit, à propos de l'étude faite sur les observations classées D (non expliqué) du fichier de cas 1974-1978 de la Gendarmerie : « Les caractéristiques sociologiques des témoins (âge, profession, sexe) ne se démarquent pas de celles de la population totale à l'exception de la relation observée entre le nombre de témoins et la nature du lieu (équivalence à la densité de population - avec les modalités retenues par l'étude pour la variable « nature du lieu, note de C.M. -). Ces résultats vont dans le sens d'une banalité sociologique du fait d'être témoin. Ne sachant rien sur la proportion des témoins connus parmi les observateurs et leurs motivations à témoigner, il est difficile d'en donner une interprétation plus précise. « De même, R. WESTRUM (57 p. 5) se basant sur quatre sondages d'opinion aux USA, écrit que « La personne qui voit des OVNI ressemble à celle qui n'en voit pas. La seule différence importante était l'âge ».

Toutefois ce même auteur, quelques lignes plus loin, écrit plus prudemment : « Que dire des gens qui prétendent avoir des « rencontres » avec des OVNI ? Diffèrent-ils du reste de la population ? Nous ne pouvons malheureusement pas répondre à cette question pour le moment. **Rien ne semble indiquer que ce genre de personnes soient « spéciales »** c'est-à-dire différentes de manière significative, **mais les études faites ne sont pas suffisantes, elles sont contradictoires et confuses »** et donne (55) en référence.

3. 2. Effectivement, quelques auteurs tracent un portrait un peu moins positif du témoin OVNI. Ainsi, D. WARREN (53) avait prétendu que les témoins d'OVNI avaient tendance à être des personnes à statut social incohérent ; mais divers auteurs ont infirmé la thèse de WARREN ou pour le moins montré ses insuffisances (6 ; 46 ; 54 p. 278 repris par 40, etc.). De même, selon P. VIEROUDY (52 p. 125-132), le témoin OVNI serait un « sujet psi » en situation conflictuelle : « Soixante pour cent des témoins de mon échantillonnage personnel présentent des facultés paranormales reconnues par un tiers» (p. 129); mais l'échantillonnage de VIEROUDY semble assez limité, et il paraît très vraisemblable que l'auteur, par manque d'esprit critique, se soit fait piéger par l'« effet d'expérimentateur » ; d'autre part, le « sujet psi » ne serait, selon P. MICHEL (31), qu'une explication mythique parmi d'autres (communication avec les morts, radio mentale, effets quantiques, etc.) des faits de la parapsychologie.

Mais **les travaux les plus « inquiètants », s'ils sont confirmés, sont ceux d'A. KEUL** (17 ; 18 ; 19) qui fut pourtant sous un autre nom plus respectueux de l'orthodoxie : la première étude (17 ; 18) concerne 9 cas (avec 10 témoins) parmi les cas rapportés aux autorités de Vienne en 1977-1979 et physiquement non identifiés ; ces 9 cas ont été tirés au hasard en équilibrant grossièrement les âges et sexes (mais la répartition des âges est étonnante). Les témoins sont interviewés et passent une batterie de tests psychologiques qui sont évalués par un psychologue, puis KEUL attribue une appréciation d'ensemble à chaque témoin : X = « témoin correctement orienté vers la réalité, psychologiquement stable », Y = « témoin montrant des désordres psychopathologiques modérés », Z = « désordres psychiques sévères ». Les résultats sont stupéfiants : **X = 0, Y = 7, Z = 3 !** Mais il y a pire (si cela se peut !), car KEUL écrit que **l'on doit s'attendre**, par une étude psychologi-détaillée des témoins, **à ce que plus un cas est bizarre et aberrant, plus la pathologie y prend une part importante...** Il est certain que les travaux de Keul doivent être analysés, sa méthodologie disséquée, et surtout d'autres recherches analogues

---

(h) M. FIGUET a commencé à travailler dans ce sens sur son fichier FRANCAT ; une liste rectificative à (8) devrait paraître dans **INFO-OVNI.** En attendant, sa liste **FRANCAT-HUMCAT 1982** contient 275 cas de RR3 en France, avec (sauf erreur de ma part) 47 cas « élucidés », 36 cas « très douteux » et 96 cas « non identifiés », le reste étant « douteux », « renseignements succints » ou « presse seulement ». Dans un autre domaine, M. Piccin et les membres du groupe CONTROL se préoccupent de contre-enquêter (ou enquêter) sérieusement des cas français récents, surtout parmi ceux ayant eu un certain retentissement.

(i) « Nutsandboltique » et « nutsandbolticien » sont deux néologismes forgés par P. Lagrange ; je leur trouve un air délicieusement rétro et poétique, et les emploie sans aucune intention péjorative.

menées, avant qu'on puisse en tirer des résultats significatifs et de pouvoir affirmer qu'ils ne sont pas dus au hasard, à un effet d'expérimentateur, à un parti-pris négatif ou aux particularités des « témoins » autrichiens. Mais il ne faut pas les oublier pour autant. D'autant que Keul a récidivé (18, 19). Il répartit 20 témoins autrichiens et 10 témoins anglais de quasi-OVNI, et 20 témoins de non-OVNI (météores correctement identifiés), en deux catégories : « profil de témoin positif / profil de témoin négatif » (« positive / negative reporter profile ») ; les résultats sont les suivants :

% de témoins	quasi-OVNI	non-OVNI
profil positif	50	75
profil négatif	50	25

Tout ceci mérite une ample discussion et beaucoup de recherches afin d'avoir une idée, pas trop entachée par nos a priori, de la personnalité des « témoins » d'OVNI. D'ailleurs, si le ph. OVNI n'a pas une origine unique, **il est vraisemblable que les « témoins » de différentes catégories de cas** (par exemple, témoins d'observations à distance / témoins de rencontres rapprochées / contactés) **ne présentent pas le même profil psychologique et socio-culturel**, et seules des études différentielles pourraient nous apporter des éléments valables. J'ajouterai seulement pour ceux qui seraient tentés de dire qu'il est bien connu qu'il n'y a pas de pathologie OVNI, en se basant par exemple sur les affirmations de M. Picard (36) et les références qu'il donne (entre autres B. Schwarz), qu'il est manifeste qu'**il existe bien des cas de « visions d'OVNI » relevant de la psychopathologie** : c'était déjà une quasi-certitude, connaissant la proportion de personnes atteintes de troubles psychiques transitoires ou durables (10-20 % minimum) ; c'est encore plus évident en comparant certains cas publiés dans la littérature ufologique avec les données de la psychiatrie - je ne citerai que le cas d'**Uniontown les 25-26.10.1973** dont le témoin dit « principal » relève avec une très forte probabilité de la psychologie, n'en déplaise au Dr B. Schwarz (j) ; c'est une certitude quand on connaît quelques cas (français) dont les conclusions ne laissent **aucun** doute.

3. 3. En ce qui concerne le problème du témoignage, je rappellerai seulement ceci : d'une part, il est absurde de refuser toute fiabilité au témoignage et en particulier au témoignage d'OVNI ; d'autre part, il est non moins évident que **le témoignage humain est loin d'être totalement fiable,** en particulier parce que **la perception n'est pas un phénomène passif,** un enregistrement quasi-photographique du « réel », sans compter toutes les **distorsions intervenant dans les différentes étapes de la transmission de l'information.** Je mentionnerai pour mémoire trois livres de référence dans le domaine de la psychologie du témoignage, ceux de E. Loftus (23), A. Trankell (49) et D. Yarmey (58), et signalerai une rapide étude des problèmes du témoignage en ufologie (25), ainsi que l'intéressant article de R. GREENWELL (11bis).

(j) Sur ce cas, voir : **FSR**, 1974, vol. 20, no 1, p. 3-13. **Ouranos**, 4e trimestre 1975, nouvelle série no 15, p. 7-8. **Inforespace**, mai 1976, no 27, p. 33. **LDLN**, avril 1977, no 164, p. 8, où le commentaire de J.J. Jaillat montre que l'on peut avoir fait des études supérieures en sciences humaines et dire néanmoins de **très grosses bêtises** dans ces domaines.

4. Brève revue des hypothèses.

On a écrit pour expliquer le ph. OVNI les « hypothèses » les plus farfelues : « Intraterrestres », civilisation sous-marine par exemple de survivants de l'Atlantide, armes secrètes nazies, animaux de la haute atmosphère, « entités de l'Astral », manifestations angéliques et/ou diaboliques préparant le règne de l'Antéchrist avant l'Apocalypse, etc. Bien que certains ufologues prennent au sérieux certaines de ces hypothèses ou d'autres du même genre (voir par exemple 11), la quasi-totalité d'entre eux commencent par admettre que 80 à 99 % des « observations » sont explicables par : 1°) surtout des mésinterprétations de phénomènes ou objets naturels ou artificiels humains ; 2°) un certain nombre de mystifications ; 3°) quelques cas relevant de la psychopathologie ; 4°) vraisemblablement des phénomènes naturels mal connus mais intégrables plus ou moins facilement dans le corpus des connaissances. Les divergences portent alors sur l'interprétation du reliquat, et **seules cinq « hypothèses »** (plus peut-être quelques variantes) **méritent notre attention** :

— **l'hypothèse socio-psychologique (HSP)**, selon laquelle tous les cas sont réductibles aux causes ci-dessus par des processus psychologiques et sociologiques plus ou moins complexes (« transposition », influences culturelles et sociales sur la perception, phénomènes de groupes, etc.)

— **l'hypothèse géophysique (HGP),** pour laquelle les cas inexpliqués relèvent uniquement de phénomènes naturels mal connus ou inconnus (foudre en boule, « plasmoïdes », « chimiluminescence », etc.) qui n'auraient éventuellement qu'une action très marginale sur les témoins ; cette hypothèse a de fortes chances de devoir être prise en compte en parallèle avec la précédente, et leur combinaison est d'ailleurs souvent (mais très mal) invoquée par les négateurs traditionnels du ph. OVNI.

— **l'hypothèse physico-psycho-sociologique (HPPS)** diffère de l'HSP par la cause originelle des processus psychologiques en jeu : il s'agirait de causes physiques naturelles externes (phénomènes géophysiques, éventuellement liés à l'activité solaire) qui auraient une action physiologique directe sur le système nerveux central, provoquant ainsi la « vision » de l'OVNI ou au moins rendant le sujet plus disponible aux rumeurs, aux « hallucinations », etc. (influence du taux de sérotonine). Cette hypothèse est soutenue en particulier par M. Persinger (34, 35) et C. Gaudeau (9). L'HPPS pourrait être plus précisément qualifiée d'« **hypo-**

thèse socio-psychologique physico-dépendante» (HSP-PD), expression due à G. Beney du GERP.

— l'hypothèse parapsychologique (HPP) : basée sur certaines idées de C.G. Jung mais les débordant très largement, et sur les analogies avec les apparitions, le spiritisme, etc., elle considère que les OVNI sont avec d'autres manifestations, des matérialisations énergétiques transitoires de l'inconscient collectif de l'humanité ou de l'interaction de notre psychisme avec un « quelque chose » de fort mal défini. Mais, sauf peut-être pour certains cas avec effets physiques, elle ne paraît pas apporter grand chose de plus que l'HSP et a fortiori que l'HPPS, et elle et radicalement incompatible avec notre physique et avec notre psychologie.

— l'hypothèse extraterrestre (HET), au premier ou second degré, semble être la seule à prendre en considération parmi celles faisant intervenir des entités extérieures à l'homme (Des théories comme celle des univers parallèles ou celle des voyageurs temporels paraissent encore totalement non scientifiques, malgré parfois de savants calculs). Il faut noter que, au moins au premier degré, l'HET n'est pas forcément radicalement incompatible avec notre physique (cf. par exemple les travaux de J. Mc Campbell, J.P. Petit, M. de San, etc - à prendre pour ce qu'ils valent).

(à suivre)

Claude Maugé.

Références

1. Barthel, Gérard, et Brucker, Jacques, **La grande peur martienne,** N.E.R., 1979.
2. Besse, Ph., Recherche statistique d'une typologie des descriptions de phénomènes aérospatiaux non identifiés, **Note technique no 4,** GEPAN, 1981 : 28, 29.
3. Besse, P., Esterle, A., et Jimenez, M., Eléments d'une méthodologie de recherche, **Note technique no 3,** GEPAN, 1981 : 15-26.
4. Carrouges, Michel, **Les apparitions de Martiens,** Fayard, 1963 : 157-206.
5. Caudron, Dominique, A propos de ... Et si les Ufologues n'existaient pas ? **UFO-Informations,** 2e-3e trimestres 1978, no 21 : 16.
6. Durrant, Henry, Sociologie sans psychologie ou le petit oubli du Dr Warren, **Inforespace,** 1973, no 10 : 9-11.
7. Esterle, Alain, Le problème des phénomènes aérospatiaux non identifiés, in **Note technique no 3,** GEPAN 1981 : 6-14.
8. Figuet, Michel, et Ruchon, Jean-Louis, **OVNI : Le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France,** Alain Lefeuvre, 1979.
9. Gaudeau, Claude, Modèle d'action des facteurs d'environnement sur les médiateurs neurologiques, à paraître in **Revue de bio-mathématique.**
10. Gravelaine, Joëlle de, Enquête BS-SOFRES : Soucoupes volantes et prophéties, vrai ou faux ?, **Bonne Soirée,** 13-19 novembre 1981, no 3118 : 12-13. L'article fait partie d'une série sur le paranormal, du no 3114 au no 3119.
11. Greenwell, Richard, et nombreux commentaires par divers auteurs, Theories, Hypotheses, and speculations on the origins of UFOs, **Zetetic Scholar,** december 1980, no 7 : 52-100, et july 1981, no 8 : 47-75. (Sur **Zetetic Scholar,** voir réf. 59).
Le texte de R. Greenwell était initialement paru dans R. Story, **The encyclopedia of UFOs,** Doubleday ou New English Library, 1980 : 360-364.
11. bis GREENWELL Richard. Reliability of UFO witnesses in R. Story, The Encyclopedia of UFO's p. 300-305.
12. Hendry, Allan, **The UFO Handbook,** Doubleday, 1979.
13. Hynek, J. Allen, **The UFO Experience,** 1972. Trad. fr. : **Les Objets Volants Non Identifiés : mythe ou réalité ?** éd. Belfond, 1974, ou éd. J'ai lu, 1975.
14. **Industrial Research,** april 1971 : 75. Repris dans **Inforespace,** 1973, no 10 : 42-43 (qui indique par erreur « janvier 1971 » : c'était le numéro publiant le questionnaire ; les réponses figurent dans le numéro d'avril).
15. **Industrial Research/Development,** july 1979 : 139-140 (analyse de 1200 réponses).
16. Jimenez, Manuel, Les phénomènes aérospatiaux non-identifés et la psychologie de la perception, **Note technique no 10,** GEPAN, 1981.
17. Keul, Alexander, **Persönlichkeitsvariable und Realitätsprüfung von ungewöhnlichen Zeugenaussagen,** publicaion privée, Wien, 1980.
18. Keul, Alexander G., The austrian UFO witness project, **URIP,** 1982, **vol. 1,** no 1 : 41-44. **(URIP** est publié par UPIAR, voir réf. 50).
19. Keul, Alexander, G., Five selected cases, communication au **Congrès de Salzburg** (voir réf. 51).
20. Lee, A., Public attitudes toward UFO Phenomenon, in Gillmore, D.S., and Gondon, E.U. (eds), **Final report of the scientific study of UFOs,** Dutton ou Bantam, 1969, section III, ch. 7. Rappelons que le « rapport Condon » est encensé par des ufologues qui ne le lurent pas, et abhorré par des ufophiles qui ne le lurent pas davantage...
21. Legendre, Paul, Rapport d'études statistiques, in **Note technique no 1,** GEPAN, 1979 : 26-40.
22. Lévy, Jacques, Les OVNI sont dans le vent ou conclusion pour un prologue, in Le dossier des OVNI, **Sciences et avenir,** septembre 1972, no 307 : 715-717.
23. Loftus, Elizabeth F., **Eyewitness testimony,** Harvard University press, 1979.
24. Martin, Michael, Defining « UFO », **Zetetic Scholar,** march 1982, no 9 : 84-89 (et discussion dans **Z.S.,** december 1982, no 10 : 155-157).
25. Maugé, Claude, Le phénomène OVNI, quelques éléments de base (7) Le problème du témoignage, **Psitt!,** février 1983, no 13 : 16-18 (bulletin mensuel du GERP).
26. Mc Campbell, James M., **Ufology,** Jaymac, 1973.
27. Méheust, Bertrand, **Science-fiction et soucoupes volantes,** Mercure de France, 1978.
28. Méheust, Bertrand, Le projet Nabokok, **Inforespace,** février 1981, no 55 : 35-41.
29. Merrit, Fred, **Physical traces of UFO sightings - A computer printout,** CUFOS, 2e éd., 1980.
30. Michel, Aimé, Sur la nature réelle de l'observation rapprochée, **LDLN,** janvier 1976, no 151 : 3-5.
31. Michel, Pascal, Le mythe du sujet psi en parapsychologie, **Parapsychologie,** septembre 1982, no 14 : 30-32.

32. Monnerie, Michel, **Et si les OVNI n'existaient pas ?,** Les humanoïdes associés, 1977.
33. **Le Parisien libéré,** 13 juin 1980 : 13. Opuscule **Sondage exclusif : Les Français et les OVNI,** IFRES, 11 juin 1940.
34. Persinger, Michael A., Transient geophysical bases for ostensible UFO-related phenomena and associated verbal behavior ?, **Perceptual and motor Skills,** 1976, **vol. 43** : 215-221. Earthquake activity and antecedent UFO report numbers, **Percept. motor Skills,** 1981, **vol. 53** : 115-122. Geophysical variables and behavior : 4. UFO reports and fortean phenomena : temporal correlations in the Central USA, **Percept. motor Skills,** 1982, **vol. 54** : 299-302. Possible infrequent geophysical sources of close UFO encounters : Expected physical and behavioral-biological effects, in R. Haines, **UFO phenomena and the behavioral scientist**, op. cit. réf. 40 : Predicting UFO events and experiences, in **1982 MUFON UFO Symposium proceedings** : 34-40.
35. Persinger, Michael A., et Lafrenière, Gyslaine F., **Space-time transients and unusual events,** Nelson-Hall, 1977.
36. Picard, Michel, Sur le modèle socio-psychologique de Michel Monnerie - additif à la critique de Jacques Scornaux, **Inforespace**, novembre 1978, no 42 : 28-32, ou **LDLN**, janvier 1979, no 181 : 5-9.
37. Pinvidic, Thierry, **Le nœud gordien ou la fantastique histoire des OVNI,** France-Empire, 1979.
38. Poher, Claude, Etudes et Réflexions à propos du phénomène « OVNI », **L'Aéronautique et l'Astronautique,** 1975, no 52 : 69-77, 79. Repris dans **LDLN,** février 1976, no 152 : 3-7, et dans J.C. Bourret, **Le nouveau défi des OVNI,** éd. France-Empire : 226-258 ou éd. Presses-Pocket : 231-265.
39. Price-Williams, Douglass R., Psychology and Epistemology Interpretations, in C. Sagan et T. Paga (eds), **UFOs - a scientific debate,** op. cit. réf. 42 : 224-232. En français, voir T. Pinvidic, **Le nœud gordien,** op. cit. **réf.** 37 : 262-264.
40. Reeves, Hubert, Le message des OVNI, in Les scientifiques et les OVNI, **La Recherche**, juillet-août 1979, **vol. 10**, no 102 : 762-765.
41. Rispars, J.P., Etude des problèmes liés à la création d'un fichier informatique, in **Note technique no 1,** GEPAN, 1979 : 49-50.
42. Sagan, Carl, et Page, Thornton (eds), **UFO's-A scientific debate,** Norton, 1974 (1re éd. 1972).
43. Schmitt, Alain, Essai d'une définition du phénomène OVNI, **Les chroniques de la CLEU,** mars 1982, no 20.
44. Scornaux, Jacques, A propos de l'absence de photos rapprochées d'OVNI, **LDLN,** mai 1976, no 155 : 6-7.
45. Scornaux, Jacques, Et si Michel Monnerie n'avait pas tout à fait tort ? Réflexions à propos de l'ouvrage « Et si les OVNI n'existaient pas ? », **Inforespace**, mai 1978, no 39 : 14-17 ; juillet 1978, no 40 : 25-30 ; septembre 1978, no 41 : 21-34 ; novembre 1978, no 42 : 24-27 - ou **LDLN,** août-septembre 1978, no 177 : 4-10 ; octobre 1978, no 178 : 8-21.
Sur le « traître par idéal » : **Inforespace** no 42 : 24-25, ou **LDLN** no 178 : 18.
46. Sprinkle, Leo, Le Dr. Leo Sprinkle répond au Dr. Warren. **Phénomènes Spatiaux**, mars 1971, no 27 : 2-3.
47. Steiger, Brad, **Project Blue Book,** 1976, Tr. fr. : **OVNI : le projet « Blue Book »**, Belfond, 1979 : 178-193.
48. Sturrock, Peter A., UFO Reports from AIAA members, **Astronautic and Aeronautic,** may 1974, **vol. 12,** no 5 : 60-64.
49. Trankell, Arne, **Reliability of evidence,** Beckmans, 1972.
50. UPIAR publie deux revues de type universitaire, **UFO Phenomena** et **URIP,** avec articles en anglais et parfois en français ; il est prévu que tous les articles aient dorénavant un résumé en quatre langues. Ces deux revues constituent, avec le **Journal of UFO studies** du CUFOS, ce qui se fait de mieux dans le monde.

51. UPIAR, **First International UPIAR Colloquium on Human Sciences and UFO Phenomena,** Salzburg, Autriche, 26-29 juillet 1982. Ce congrès a été le lieu de plusieurs très importantes communications ; les actes devraient en être publié au début 1983 par UPIAR.
On peut en lire un très bref compte rendu dans : H. Evans, La vue depuis le Gaisberg, **OVNI-présence,** septembre 19882, no 23 : 16-17, 22.
52. Viéroudy, Pierre, **Ces OVNI qui annoncent le surhomme,** Tchou, 1977.
53. Warren, Donald I., Status inconsistency theory and Flying Saucer sightings, **Science,** 6 november 1970, vol. 170 : 599-603.
54. Westrum, Ron, Social intelligence about anomalies : The case of UFOs, **Social studies of Science,** 1977, **vol. 7** : 271-302 (Article remarquable par un sociologue professionnel très ouvert au phénomène OVNI).
55. Westrum, Ron, Witnesses of UFOs and other anomalies, in R. Haines (ed.), **UFO Phenomena and the behavioral scientist**, Scarscrow Press, 1979 : 89-112 (en particulier p. 100-108).
56. Westrum, Ron, UFO sightings among engineers and scientists, **Zetetic Scholar,** july 1981, no 8 : 18-28 (voir réf. 59).
57. Westrum, Ronald, M., The human factors in UFO sightings, **1981 MUFON UFO Symposium proceedings,** 1981 : 60 74. Tr. fr. : Le facteur humain dans les observations d'OVNI, **Inforespace,** novembre 1981, no 58 : 5-13.
58. Yarmey, A. Daniel, **The psychology of eyewitness testimony,** The free press, 1979.
59. **Zetetic Scholar** est une remarquable revue universitaire consacrée à l'étude des « anomalies » scientifiques et en particulier aux problèmes épistémologiques et de sociologie des sciences. Deux copieux numéros par an ($ 18).
Center for scientific anomalies research, Department of Sociology, Eastern Michigan University, YPSILANTY, Michigan 48197, USA.

Le combat permanent de l'ufologie pour l'information (2)

III. La peur de la peur - Refoulement et censure dans les informations officielles aux U.S.A.

1. Les premiers pionniers.

Le signal d'alerte donné par Kenneth ARNOLD, premier témoin, déclenche immédiatement le **mécanisme général** de recherche, sur tous les plans.
— Les **observateurs involontaires**, c'est-à-dire les témoins oculaires,
— les **enquêteurs professionnels** (les journalistes),
— les **chasseurs d'OVNI**, c'est-à-dire les aviateurs, chargés professionnellement d'intercepter tout OVNI, même au péril de leur vie, pour les **identifier** et assurer la sécurité aérienne du territoire.

Pour eux, la question vitale était de savoir si ces **nouveaux OVNI** étaient une **arme secrète d'origine soviétique** ou des **astronefs d'origine extraterrestre.**

Malgré tous leurs efforts, pendant six mois, ils ne purent intercepter ces OVNI et les identifier.

2. Refoulement et censure d'Etat (La Commission qui n'ose pas dire son nom).

Justement inquiet le gouvernement américain décide de créer à Dayton, au siège de l'ATIC (Centre de renseignements techniques de l'Armée de l'Air), en fin 1947, une commission spéciale pour centraliser toutes les recherches. Elle fut appelée **Project Sign** (plus tard **Project Grudge,** puis **Project Blue Book)** et surnommée « Commission Soucoupe ». Bref, les **noms officiels** étaient des **surnoms,** tandis que le **surnom** était le véritable **nom** désignant l'objet de la Commission.

Ce dédoublement et retournement linguistique, **trahissait très exactement** la double tâche de la Commission qui avait pour fonction, à la fois de **renseigner le gouvernement** sur les OVNI, et de **rassurer l'opinion publique** en minimisant la gravité du problème, dans les communiqués officiels. On constatera que ce phénomène de **camouflage,** de **censure,** d'**équivoque,** de **dérobade,** sur le double plan du langage et du fonctionnement, du côté terrestre, est la **réplique involontaire** de l'application préalable des mêmes principes du côté des OVNI.

Quel va être le résultat ?

3. La « Commission Soucoupe » brave la censure.

En avril 1949, la « Commission Soucoupe » publie un communiqué officiel envisageant l'hypothèse identifiant les OVNI avec des **astronefs d'origine extraterrestre** (Cf. KEYHOE, **Les soucoupes volantes existent,** tr. frse : CORREA p. 154).

Cette prise de position est conforme à sa fonction d'**information** : les OVNI lui paraissent manifester une **technologie** très supérieure à la nôtre. Ils ne sont donc pas une arme secrète soviétique et ne peuvent avoir qu'une origine extraterrestre.

Politiquement, d'ailleurs, cette hypothèse paraît nettement plus **rassurante** que celle de l'arme secrète soviétique.

A cet instant la contradiction entre les deux missions peut sembler harmonieusement surmontée. Il n'y en a pas pour longtemps.

4. Refus d'examen (L'US Air Force contre ses propres experts).

La même année 1949, une **équipe spéciale** fut chargée par l'US Air Force d'enquêter au sujet d'une espèce particulière d'OVNI, les **boules de feu vertes** qui se manifestaient dans une région de bases atomiques. A Los Alamos, une conférence composée de savants, tels que TELLER, spécialiste de la bombe H et LA PAZ, spécialiste des météorites, fut chargée d'examiner l'affaire.

Certains experts considéraient ces OVNI, comme des **phénomènes naturels,** tels que des météorites. LA PAZ était d'avis contraire, il expliqua en détail comment sa méthode de repérage des métorites et de leurs fragments au sol, avait été inapplicable à ces OVNI. Il convainquit la conférence de réclamer **un supplément de recherches techniques.**

L'US Air Force opposa un **refus catégorique. « Ces objets n'existaient pas,** déclara-t-elle, **ils ne pouvaient pas exister »** (RUPPELT, **Face aux Soucoupes volantes »** tr. frse France-Empire, p. 81).

Cette fois la **censure** l'emportait sur la recherche et la **politique** sur la science.

5. Réduction et refoulement des cas inexplicables par l'autorité militaire.

Durant les années suivantes, la Commission Soucoupe présente des tableaux **statistiques** qui tendent avant tout à minimiser l'importance quantitati-

ve des manifestations d'OVNI.

De la masse des rapports reçus, elle déduit :

1. les cas **d'erreurs certaines.**

2. plus les cas **d'erreurs qu'elle suppose** « probables » ou « possibles ».

Seuls ceux qui ont résisté sont classés « **unidentified** » donc comme OVNI au sens propre.

Elle a ainsi réduit leur pourcentage à 26,94 % en 1953 et à 10 % en 1954, etc.

Ce tableau n'est pas nécessairement faux, mais **il fausse les perspectives,** il est dressé en trompe-l'œil, faisant oublier que derrière les illusions probables ou possibles, il peut y avoir des OVNI possibles, ou peut-être probables, et que la catégorie restante, réduite **quantitativement,** est **valorisée qualitativement,** car elle est formée d'OVNI non pas seulement **inexpliqués** (les cas certains) mais **inexplicables,** car ils ont résisté aux suppositions « probables » et « possibles ».

C'est en se fondant sur de pareilles équivoques que l'Armée de l'Air pouvait affirmer officiellement, en 1956 :

Il n'y a pas la moindre preuve que ce phénomène soit le fait de véhicules interplanétaires supposant des développements technologiques dépassant la portée de nos connaissances scientifiques actuelles, etc. (cf. nos **Apparitions de Martiens,** page 30 sq, Max Miller : **Flying Saucers**, Trend Books, p. 125).

Là encore, c'est **l'équivoque.** Le communiqué semble péremptoire. Il ne l'est pas. Il n'y a pas de preuve **établie,** mais il y a des **commencements de preuve**, des cas **inexplicables.**

Plus tard, on pourra toujours dire, si nécessaire :

A cette époque, en l'état de la recherche, nous n'avions pas tous les éléments voulus, nous n'avions pas tort, ce sont les choses qui ont changé.

On « oubliera » complètement qu'il y a eu une longue série de « manœuvres » pour **réduire artificiellement, censurer et refouler** les données du problème.

6. Réduction et refoulement des cas inexplicables par les experts scientifiques de la Commission CONDON.

La Commission CONDON, réunie à l'Université de l'Arizona de 1960 à 1969, sur l'initiative de l'Armée de l'Air, a beau être composée d'experts scientifiques (22 professeurs et ingénieurs), elle emploie exactement le même procédé. Mac DONALD, **spécialiste de physique atmosphérique** à la même Université en ait une critique très précise (cf. **Phénomènes spatiaux,** n° 20).

A. Sur des **milliers** de rapports, le Comité a fait une **sélection** dont il n'indique pas les critères. **Il a** ainsi retenu des dossiers mal enquêtés ou insignifiants, tandis qu'il a exclu des cas aussi importants que LEVELLAND (Texas) 20-11-57.

B. Sur cette base, il a obtenu un **pourcentage** maximum de cas **expliqués** ou seulement **explicables.**

C. et un pourcentage **minimum** de cas **inexplicables.**

Nous n'entrerons pas dans les discussions sur ce pourcentage. Il importe davantage de constater que selon Mac DONALD, il ne resterait qu'**une douzaine de cas inexplicables,** (Ph. Sp. n° 20), tandis que Richard GREENWELL indique une liste de 23 cas. (in **Encyclopedia of UFO'S** v° CONDON Report).

Parmi ces 23 inexplicables on relève des cas aussi importants que :
Forst WOSH (Texas) 17-7-1957
BEVERLY (Mass.) 22-4-1966
FALCON CREEK (ou LAKE), au MANITOBA (Canada) 20-5-67
ASHLAND (Nebraska) 7-12-1967
Mc MINNVILLE (Orégon) 11-5-1950.

Devant ces **inexplicables**, les experts scientifiques de la Commission CONDON ne réagirent pas comme ceux de Los Alamos, pour réclamer un supplément de recherches, ils réagirent, au contraire, comme les autorités militaires en 1956.

Sans nullement résoudre les cas inexplicables, le rapport conclut :

1. L'étude des cas d'OVNI depuis 21 ans **n'a rien apporté de nouveau à la science.**

2. Une étude plus ample **ne pourrait probablement pas être justifiée** en comptant qu'elle servirait le développement de notre science. (Cf. GREENWELL, loc. cit., Comp. Mc DONALD Ph. Sp. n° 20 et HYNEK **OVNI**, tr. frse BELFOND, p. 228).

10.000 ans et les inexplicables.

Tout s'enchaîne. Les conclusions de la Commission Soucoupe, en 1969, tendent à confirmer celles de l'U.S. Air Force en 1956, pour ruiner les hypothèses « imprudentes » de la Commission Soucoupe en 1949.

Cependant si catégoriques qu'elles aient l'air, elles ne sont présentées que comme **probables.**

Faute d'expliquer les cas **inexplicables**, les experts n'ont opéré **aucune démonstration scientifique,** ils expriment seulement **leur conviction.**

D'où vient-elle ? De l'idée déjà acquise que des **astronefs d'origine interstellaire ne pourraient pas arriver avant 10.000 ans.** (Cf. GREENWELL loc. cit). Mais nul ne peut calculer **la date de départ** et par conséquent **la date d'arrivée** de ces 10.000 ans. **Un critère externe aussi lacunaire ne peut en rien combler la lacune capitale du critère interne.**
La Commission CONDON avait reçu un crédit de 300.000 dollars. (Mc DONALD, **OVNI** n° spécial de Ph. Sp.). Cependant son bilan n'est pas aussi dérisoire qu'il peut paraître.

Involontairement, comme les autorités militaires, elle confirme l'existence et l'importance qualitative de la catégorie des **inexplicables.**

On sait que les **anomalies** forment le plus grand **stimulus** de la recherche scientifique. En astronomie, LE VERRIER, GALLE, LOWELL et TOMBAUGH l'ont magistralement démontré. La Commission CONDON a négligé cette possibilité, elle reste largement ouverte.

IV. Système effecteur et système réacteur officiel.

Que le phénomène OVNI soit composé seulement d'illusions naturelles orchestrées par l'inconscient, ou bien d'un mélange d'illusions naturelles et d'illusions provoquées par tactique, il en résulte en tous cas **un invariant de blocage de conscience** dans **l'équivoque et l'atermoiement illimité depuis plus de 35 ans.**

Car le phénomène des illusions n'est pas le privilège des OVNI ou des témoins oculaires, il entraîne tout autant avec lui les témoins auditifs et les témoins terminaux (lecteurs, commentateurs, critiques de toute sorte) dans un cycle qui tourne et retourne sur lui-même.

La peur individuelle éprouvée par un certain nombre de témoins se retrouve dans la peur de la peur **(la peur gouvernementale** de la peur populaire) ; tandis que la peur du ridicule éprouvée par d'autres témoins se retrouve dans la peur collective du ridicule au niveau de la communauté scientifique, devant un problème insaisissable qui paraît relever aussi bien de la psychiatrie ou de l'astronomie, que de la gendarmerie.

Cette équivoque des compétences scientifiques dans une matière **qui engage concurrement les sciences humaines et les sciences physiques** n'est pas la moindre cause de confusion.

Certains croient régler le problème en affirmant que s'il y avait des **savants extraterrestres du côté des OVNI,** ils se hâteraient de chercher à rencontrer **nos savants** pour échanger avec eux leurs connaissances scientifiques.

Où a-t-on vu la communauté scientifique terrestre se précipiter pour essayer de savoir s'il pouvait y avoir des savants extraterrestres du côté des OVNI ? Ces savants extraterrestres doivent-ils douter de l'existence de nos savants terrestres ?

Sous cet aspect cocasse, nous n'en sommes pas moins ramenés à la **structure symétrique** qui forme **le nœud du problème.**

Au **blocage des informations du côté du phénomène OVNI,** répond un autre **blocage des informations du côté terrestre,** au niveau des Etats et de la communauté scientifique, que ce soit par censure ou refoulement, de sorte que **l'équivoque fondamentale du phénomène OVNI** dans les relations entre les OVNI et les témoins oculaires, ne cesse d'être renforcée et aggravée par la censure « politique » et « scientifique » - ou plutôt **anti-scientifique.**

Le phénomène OVNI se compose donc d'un **système effecteur** et ensuite d'un **système réacteur.**
Il se peut que le premier ne soit qu'un **mécanisme inconscient humain** mis en mouvement par les **interactions** entre les phénomènes naturels, la situation astronautique et les mythes de science-fiction. Auquel cas, le **système réacteur** n'est que le contrecoup du précédent, sur le même plan.

Il n'en reste pas moins qu'on peut très bien reprendre, en un autre sens, la célèbre formule de l'U.S. Air Force :

Il n'existe absolument aucune preuve que nous ne sommes pas observés par des explorateurs extraterrestres. Dans ce cas, tout se passe comme s'ils

avaient organisé **intentionnellement,** un **système primordial,** en tant que mécanisme d'équivoque, de brouillage et de blocage des informations, afin de renforcer leur sécurité et de décourager nos recherches.

Dans cette perspective, toutes les réactions de refoulement, de censure et d'anti-information des Etats et des experts scientifiques ne sont qu'un système réacteur renforçant et amplifiant le système de censure et d'anti-information des explorateurs extraterrestres.

Mais comment chercher la vérité ?

V. Système réacteur public, indépendant de l'Etat. (Opinion publique et information publique par le secteur « privé »).

L'opinion publique ne réagit pas comme les autorités de l'Etat et de la Science. Elle est agitée de courants divers qui ont pour résultat commun, **le désir de savoir ce qui se passe.**

Cet invariant qui lui est propre est le contraire de l'invariant de l'Etat qui pratique **l'auto-censure** concernant les mêmes nouvelles.

L'information officielle n'est donc par elle-même **qu'une partie de l'information publique.**

Réciproquement **la presse** libre et indépendante de l'Etat, est une **presse privée**, mais c'est précisément pourquoi elle est **d'intérêt public**, parce qu'elle apporte à la multitude des **personnes privées** qui forment **l'opinion publique, l'autre face de l'information publique,** celle qui échappe à la censure de l'Etat.

Cette opposition entre deux sources d'informations : officielles et privées ne peut surprendre les historiens de métier. Elle est classique.

Si importante que puisse être la radio pour alerter l'opinion, c'est la **presse imprimée** (journaux, revues, livres), qui joue le rôle déterminant en permettant la constitution d'archives.

1. Journaux et agences de presse.

Divers témoins ont pu voir des OVNI avant Kenneth ARNOLD, mais l'observation de celui-ci ayant eu lieu le 25 juin 1947, elle a été publiée **immédiatement** dans **les journaux du 26 juin.** C'est l'initiative privée du témoin alertant les journaux et celle des journaux publiant son récit qui ont fait **entrer dans l'Histoire le problème des nouveaux UFO : les « soucoupes volantes ».**

A cette date, il y a donc eu transfert et transformation d'un **témoignage verbal privé en document imprimé,** faisant l'objet d'une **communication publique et irréversible** même sur le plan international.

C'est le même processus qui s'est indéfiniment reproduit pour la suite des témoignages.

Il vaut la peine d'ajouter que cette même liberté fondamentale de la presse lui a permis de publier en contrepoids de ces témoignages, une série parallèle **de caricatures,** de **chroniques sarcastiques** et **même des titres ironiques,** de telle sorte que cette forme libérale de censure coexiste avec la publication des témoignages. On possède ainsi, du même coup, l'évocation du milieu **social contemporain et son système réacteur en partie hostile.**

Dégradation de l'information.

En contrepartie de la portée historique certaine due à **l'immédiateté** de l'information, il est bien évident qu'une telle **rapidité** ne permet pas aux journaux de garantir le contenu exact de ces informations. Toutes sortes de problèmes restent posés sur les témoins, sur la transmission et la reproduction des témoignages dans les journaux, car la dégradation de l'information est un phénomène inévitable, mais plus ou moins grave. (Cf. notre article dans **Inforespace** n° 1 hors série, 1977, « Phénomènes Témoins »).

Mais il serait absurde de demander aux journaux et aux journalistes de résoudre le problème. Quelles que soient les critiques possibles, justifiées ou non, **le fait fondamental c'est que seuls les journalistes et les journaux** (petits ou grands, sérieux ou « à sensation ») ont posé et continuent à poser le problème publiquement, dans les faits divers, sans quoi **toute recherche indépendante sur les OVNI serait pratiquement impossible.**

2. L'initiative privée individuelle.

Nous l'avons déjà vue apparaître avec celle des témoins et des journalistes.

Elle intervient aussi de façon décisive avec **les collectionneurs** qui **conservent** et **classent** les **coupures de presse** avec les dates et les titres des journaux. **Ils transforment** ainsi des imprimés périssables en **archives.**

La première collection de ce genre (153 extraits de coupures de presse entre 1947 et 1950) a été publiée par SCULLY. **(Le mystère des soucoupes volantes** tr. frse DEL DUCA).

Du côté des **enquêteurs** tout le monde connaît le grand intérêt des premières recherches effectuées par le major KEYHOE, ancien spécialiste officiel de l'aéronautique, devenu ufologue indépendant et questionneur acharné auprès des autorités officielles. (Cf. **Les soucoupes volantes existent**, (anglais 1950), tr. frse CORREA).

Avec le capitaine RUPPELT, c'est un ancien chef de la Commission Soucoupe, lui-même, qui révèle, après coup, qu'après l'incident DESVERGERS (1952), les experts chimistes de l'U.S. Air Force avaient procédé à des prélèvements d'échantillons sur le terrain, montrant des **herbes intactes avec des racines carbonisées,** dans des conditions impossibles à expliquer par accident ou par truquage. **(Face aux Soucoupes volantes,** tr. frse : France-Empire, p. 227).

Contrairement aux affirmations ultérieures des autorités militaires et des experts scientifiques de la Commisson CONDON, un tel cas ne pouvait pas ne pas poser la question d'une origine technologique inconnue.

Ajoutons seulement que **l'Encyclopedia of UFO'S** de 1980 reproduit des images de ces herbes et racines, tirées des archives de l'U.S. Air Force et une note de celle-ci confirmant l'impossibilité d'explication normale, sans ajouter aucun commentaire. La question est donc toujours d'actualité.

Quant au professeur Mac DONALD, il dévoile qu'au cours d'une **rencontre privée** avec le professeur CONDON, celui-ci lui a avoué qu'il n'avait **aucun goût personnel pour interviewer des témoins d'observations classiques.** Par contre, il éprouvait un « bizarre intérêt » à l'égard des aspects **«cultistes»** et «délirants» du problème des UFO (Mac DONALD **OVNI**, tr. frse n° spécial de **Phénomènes spatiaux).**

On saisit alors comment la recherche scientifique des experts de CONDON a dégénéré : au lieu de chercher à définir les caractères technologiques spécifiques des OVNI et à classer les hypothèses propres à les expliquer, ils se sont contentés de **réduire** tout ce qu'ils pouvaient à des explications banales (sans intérêt), tandis que le petit résidu des inexpliqués, était renvoyé à la **réduction psychiatrique ou à une sublimation mystique,** selon les préférences personnelles.

Comment découvrir une technologie inconnue quand on lui tourne le dos ? La distorsion est intégrale.

Autre exemple, à propos du célèbre incident d'Indian Head (1961). Betty HILL prévient immédiatement l'U.S. Air Force de cette rencontre qui semble avoir laissé des **traces radioactives sur la voiture.**

L'U.S. Air Force se borne à la questionner au téléphone, ne fera **aucune enquête** et n'enverra **aucun spécialiste** vérifier les traces.

En revanche, en 1963, c'est au cours d'une **rencontre** d'ordre local et religieux, que le capitaine SWETT, de l'U.S. Air Force conseille à Betty et Barney HILL de se soumettre à un traitement par hypnose. Leur médecin personnel les envoie au Dr SIMON, psychiatre réputé à Boston.

Il en résultera des séances du plus grand intérêt, car si les « révélations » concernant le contenu de la rencontre sont typiquement des **superstructures oniriques**, en revanche, la **structure de base** confirme très fortement les témoignages à l'état de veille sur **la réalité physique d'une rencontre immédiate.**

Et c'est grâce à l'initiative du journaliste FULLER que nous connaissons cette histoire en détail. **(The interrupted journey)**. (Abel Book, voir spécialement pp. 41 et 77 - Comp. **Inforespace** n° 29).

Le plus « étrange », le plus absurde c'est qu'un tel ouvrage ne soit pas encore traduit en français.

3. Le réseau international des groupements indépendants et de leurs revues spécialisées.

Suppléer dans la mesure du possible à la carence de l'Etat et des instituts scientifiques est une tâche si écrasante que ni la presse générale ni les initiatives purement individuelles ne pouvait y suffire.

Les informations de la presse générale sont partielles et discontinues ; celle des initiatives individuelles trop restreintes et dispersées.

La fonction propre des associations d'ufologues privés est au contraire d'entreprendre un **travail collectif, bénévole, permanent, spécialisé dans l'Information et la recherche des OVNI.** Comment ?

En cherchant à opérer :

- une **coopération** des chercheurs,
- une **collecte** systématique de **documents** pour archives,
- l'organisation d'**enquêtes** immédiates et de **con-**

tre-enquêtes rétroactives,
- des confrontations critiques,
- le développement de **relations internationales pour échange d'informations,**
- la publication de **revues périodiques** publiant le résultat des **recherches** ou **enquêtes**, et des **traductions**, pour tenir l'opinion publique et les autres chercheurs au courant des développements du phénomène OVNI, dans le monde entier.

Nos lecteurs ont pu apprécier l'importance des informations ainsi rassemblées depuis plus de 10 ans dans **Inforespace.** Nous le soulignons d'autant plus volontiers que c'est précisément sur ce plan de coopération internationale que nous avons pu, bien des fois, puiser de précieuses informations dans **Inforespace** et lui apporter, en retour, notre contribution, comme beaucoup d'autres l'ont fait.

Certes les efforts et les résultats des groupes et des revues sont très variables et mériteraient une étude sociologique générale pour bien prendre conscience du développement de l'ufologie indépendante dans le monde. Mais quelles que soient les critiques valables ou non sur les contenus informatifs, et les discussions nécessaires, il n'en reste pas moins que face aux carences des Etats et des experts professionnels en cause, **ces groupes et ces revues ont entrepris, dans les conditions les plus difficiles, depuis de longues années, un travail d'information et de recherche ufologique qui demeure immense, vital et irremplaçable.**

Nous avons vu malheureusement certaines de ces revues disparaître. Avec chacune, c'est **un maillon du réseau International qui a sauté.** Il importe, au au contraire, que ce réseau soit **renforcé et développé.**

Si ce réseau n'existait pas, toute recherche ufologique indépendante serait pratiquement impossible. Et même les chercheurs officiels **y** perdraient de quoi compenser, dans la mesure du possible, les carences accumulées, de leur propre information. L'astrophysicien Hynek l'a reconnu dans une large mesure **(Les OVNI,** tr. frse Belfond, p. 224).

VI. La démonstration du GEPAN.

En France, après de longues années de silence ou de négation **a priori,** du phénomène OVNI, par certains astronomes et certains psychiatres, en 1973, l'ingénieur Claude Poher a établi un rapport rempli de **statistiques** sur les observations d'OVNI.

Sur quelle base ?

1. Sur les rapports officiels de la gendarmerie, de la police, de l'Armée de l'Air, et de la Commission CONDON.

2. Mais aussi sur un grand nombre de revues « privées » et de livres « privés » publiés en français et en anglais, (p. 76) du rapport officiel non publié. On se reportera cependant à l'article de POHER publié dans **Inforespace** (nº 12).

C'est l'origine de la création du GEPAN au CNES, en 1977. Sous la direction de POHER, un autre rapport établi en 1977 conclut que le phénomène OVNI était **inexplicable** par les phénomènes naturels connus et par notre technologie. Excellente **ouverture** de recherche qui convergeait avec les premiers pas de la Commission Soucoupe, en avril 1949. Ce rapprochement avec l'hypothèse fondamentale de l'Ufologie indépendante allait-il produire de nouveaux rapprochements pratiques ?

On aurait pu le croire, puisque précisément le GEPAN **invita** le 12 septembre 1978, **à l'intérieur du CNES,** les représentants d'une quarantaine de groupes privés à la réunion de **« Formation des Groupes privés pour l'étude du phénomène OVNI».**

Ce qui s'est passé alors a été évoqué en détail dans deux articles essentiels, très lucides, de BOUGARD et de J.-F. GILLE (du CNRS) dans **Inforespace** nº 44, qu'on relira avec profit.

Détachons seulement ce passage caractéristique du **fond** du « discours » adressé aux auditeurs par le GEPAN, tel que J.-F. GILLE l'a compris :

« Nous avons le Savoir - parce que nous sommes des scientifiques professionnels. Vous autres, les « privés », vous n'avez pas la qualification voulue, l'auriez-vous -par un hasard extraordinaire - nous ne pourrions en tenir compte, car justement vous n'avez pas l'étiquette de Scientifiques Professionnels ».

D'où J.-F. GILLE conclut, évidemment, qu'aucune coopération ne sera possible entre les **Professionnels** et les **Privés.**

Inversement, certains représentants des « Privés », notamment LAGARDE **(LDLN,** novembre 1978**)** et Jean SIDER **(Les Extraterrestres,** janvier 1979**)** n'ont paru n'entendre, au contraire, que le programme

du GEPAN et croire avec enthousiasme à l'avenir d'une **coopération réciproque** avec le GEPAN.

Une telle contradiction entre les deux interprétations implique une **parfaite équivoque du dialogue** du 12 septembre 1978.

La suite n'est pas moins remarquable.

Il faut attendre plus de 3 ans, pour que, dans un éditorial « Alerte à tous » **(LDLN,** mai-juin 1982), LAGARDE avoue sa déception en révélant le type de « réponses » adressées par le GEPAN, aux demandes d'informations de **LDLN** :

« Le document n'est pas disponible...
« Le procès-verbal est bloqué...
« Nous ne pouvons rien vous dire...
« On ne sait rien...
« Nous n'avons pas fait d'enquête...
« Les analyses ne sont pas terminées...
« On a reçu des consignes... ».

On a évidemment reconnu le fonctionnement du **mécanisme fondamental** déjà repéré :

Rencontre matérielle. Dialogue équivoque sans contenu informatif. **Série de dérobades particulières,** sans cesse réitérées sous des formes variées. **Atermoiements illimités,** jusqu'à lassitude ou rupture.

C'est le **mécanisme encadrant** des relations **terrestres** bureaucratiques ou technocratiques, si admirablement mises en lumière par KAFKA, (cf notre article **K. l'accusateur** dans **Obliques** n° spécial sur KAFKA).

De même c'est le **mécanisme encadrant** des relations **extraterrestres** avec les « contactés », à tous degrés.

Aussi n'y a-t-il rien d'étrange et de surprenant à ce que les relations officielles entre les autorités administratives ou les experts scientifiques, aux USA ou ailleurs, avec l'opinion publique et l'ufologie indépendante soient assujetties au même **mécanisme encadrant.**

Il faut cependant noter que dans le cas de **l'invitation** du GEPAN pour le 12 septembre 1978, et la suite, la **démonstration** est poussée à son comble. Elle peut se résumer en 5 points :

1. Invitation des « Privés » **à l'intérieur du CNES.**
2. Annonce d'organisation d'une **collaboration** impliquant des informations réciproques.
3. Déclaration (claire ou non) d'une **impossibilité de communication scientifique** entre «Scientifiques professionnels» et «Privés» (scientifiques ou non).
4. Série non de refus, mais d'**aveux d'impuissance pratique** à communiquer des informations.
5. Certaines de ces impuissances font l'objet d'**allusions** les attribuant à un **pouvoir non identifié, anonyme,** venant inhiber la liberté de communication du GEPAN. Il ne paraît cependant pas très difficile de l'identifier, sachant qu'à la même réunion, le Président du CNES est venu déclarer que la mission du GEPAN était de « **rassurer** les populations ». (BOUGARD, loc. cit., p. 5).

Revoyons maintenant ce qui s'est passé dans l'affaire HILL, selon les séances d'hypnose :

1. Invitation de Betty HILL à l'intérieur de la soucoupe volante.

2. Dialogue amical, mais rempli d'équivoques, avec le « leader » pour échange d'informations. Il la questionne sur la vie terrestre. Elle répond. Elle avoue, en revanche, son ignorance en astronomie. Le « leader » répond qu'il **désire** lui en apprendre davantage. Betty lui demande d'où il vient, et il lui montre la carte de la «constellation extraterrestre».

3. Cependant, au lieu de lui expliquer tout de suite la situation stellaire de cette carte, avec des noms d'étoiles, etc., selon sa promesse, **il lui demande où elle situe la Terre par rapport à cette carte.** Bien entendu elle ne peut pas.
Il se contente alors d'enregistrer cette impuissance, pour se déclarer lui-même impuissant à informer Betty : « Si vous ne savez pas où vous êtes (vous et la Terre, sur cette carte), alors je n'ai **aucun moyen de vous expliquer** d'où je viens ». (FULLER, pp. 208-209).
C'est exactement le « discours » entre un « Scientifique Professionnel » et une « Privée », selon le GEPAN.

4. Au surplus, le « leader » a accepté de faire cadeau d'un **livre extraterrestre** à Betty qui le tient déjà dans ses mains. Mais il le lui **reprend** à la sortie, en disant qu'il avait bien voulu lui donner le livre, mais que « **les autres** n'étaient pas d'accord ». (FULLER, p. 219).

5. Pourquoi ces divergences entre deux attitudes opposée du « leader » au sujet du livre et de la carte, ainsi que l'opposition entre le leader et « les autres » au sujet du livre ?

Il peut, en effet, y avoir certaines distorsions dans l'esprit du « leader » et certaines divergences entre

lui et « les autres », comme chez certains membres du GEPAN, comme entre le GEPAN et le CNES.

Mais que ce soit à Indian Head en 1961-1964, (chez des Extraterrestres ou dans l'esprit de Betty HILL), ou à la Commission Soucoupe en avril 1949, ou au sein du GEPAN ou entre le GEPAN et le CNES, entre 1978 et 1982, cette question est proprement **secondaire.** Les problèmes personnels et les conflits entre diverses personnes et même diverses autorités locales relèvent des accidents du destin et ne sont que des **mécanismes encadrés.**

Ce qui reste absolument déterminant, c'est le **mécanisme encadrant** dont le pouvoir de pression dépend des rapports de force sociologiques.

Cette identité de **mécanisme encadrant** et de **comportement** sociologique au GEPAN, dans les autres pouvoirs terrestres et du côté des OVNI ou des Extraterrestres, nous permet de comprendre que contrairement à certaines impressions superficielles, le comportement des OVNI ou des Extraterrestres **n'a rien d'absurde. Le GEPAN nous démontre parfaitement que le comportement des Extraterrestres est identique au nôtre.** (Ce qui laisse intacte la question de savoir pourquoi).

VII. L'interaction des deux ufologies : officielle et indépendante.

On l'a vu, le développement de l'astronautique terrestre commencé par la **recherche privée**, comme il est de règle dans l'histoire des inventions, mais elle n'a pu se réaliser que par la **recherche officielle** d'un Etat disposant de moyens gigantesques avec la volonté d'aboutir à l'atterrissage sur la Lune.

C'est plutôt l'inverse qui s'est passé pour **l'ufologie.** S'il est vrai que **l'information ufologique** a commencé par la presse libre, (le 26 juin 1947), deux jours après l'incident Kenneth ARNOLD, la **recherche ufologique** n'a été entreprise, tout de suite après, que par l'aviation, à titre officiel.

Ce sont les insuccès de l'interception aérienne, la persistance des manifestations d'OVNI, les oscillations contradictoires de la Commission Soucoupe en 1949, puis le **primat politique de la volonté de rassurer les populations** qui ont transformé la recherche ufologique officielle en recherche **anti-ufologique.**

C'est progressivement, par contre-coup à ces **distorsions** que s'est développée une **recherche ufologique indépendante anti-officielle**, dont l'autonomie s'est exprimée successivement dans **Fate Magazine** (1948), dans les trois livres de KEYHOE, HEARD et SCULLY (1950), dans la fondation de groupements de recherche de **l'APRO** (Mrs LORENZEN) et **d'Ouranos** (THIROUIN), tous deux en 1951 et d'un nombre croissant, dans les années suivantes.

La lenteur même de ce développement montre qu'il ne s'agit nullement d'une mode passagère et arbitraire, mais de **la prise de conscience progressive des carences de l'« ufologie » officielle** (comme de l'ufologie «cultiste ou mystique», et de s'attaquer directement aux manifestations du phénomène OVNI.

C'est le développement de la même prise de conscience qui a poussé des **officiels** comme le capitaine RUPPELT, et des « scientifiques professionnels » comme le professeur Mac DONALD ou le sociologue David SAUNDERS à apporter leurs informations à l'ufologie indépendante.

Réciproquement, c'est cette même prise de conscience qui a permis à l'ingénieur Claude POHER, en France, à puiser une grande partie des informations qui lui étaient nécessaires dans le « trésor englouti » de **l'ufologie privée,** quitte à ce que le GEPAN ensuite...

Certes, on peut dire que l'ufologie officielle fait tout ce qu'elle peut pour s'enfermer **dans une impasse,** même en y ajoutant à la censure politique, une barrière technocratique. Mais elle n'y parvient jamais tout à fait, pas plus qu'à trouver des suppositions pour expliquer tous les OVNI. Là aussi le ton catégorique cache l'équivoque et inversement. Aussi nous nous garderons bien de tomber dans ce genre de piège et de nier l'importance de la recherche officielle, si décevante qu'elle soit jusqu'ici.

Les deux recherches sont complémentaires, jusque dans leur contradiction.

Retenons seulement, pour l'instant ces deux données essentielles.

1º Tout au long de l'histoire de **l'ufologie officielle,** nous voyons apparaître, réapparaître et se maintenir des échantillons de la série des **OVNI inexplicables, même par supposition logique.** Aucun anti-ufologue professionnel n'a d'ailleurs pu la supprimer. La question reste donc à l'ordre du jour. Il n'y a aucune raison pour que l'ufologie indépendante renonce à travailler là-dessus.

Nouvelles Internationales

Intelligence extraterrestre : une pétition internationale

A l'initiative de l'infatigable Carl Sagan est parue récemment sous ce titre, dans le courrier de la célèbre revue « Science », organe de l'Association Américaine pour le Progrès de la Science, la lettre dont nous donnons la traduction ci-dessous (1) :

« L'espèce humaine est à présent en mesure de communiquer avec d'autres civilisations dans l'espace s'il en existe. A l'aide des techniques radioastronomiques actuelles, il nous est possible de recevoir des signaux provenant de civilisations pas plus avancées que nous ne le sommes jusqu'à une distance de plusieurs milliers d'année-lumière au moins. Le coût d'un effort international systématique de recherche, à l'aide de radiotélescopes existants, est à peine de quelques millions de dollars par an pendant une ou deux décennies. Ce programme serait plus d'un million de fois plus complet que l'ensemble des recherches précédentes par tous les pays. Les résultats - qu'ils soient positifs ou négatifs - auraient de profondes implications pour notre perception de l'univers et de nous-mêmes.

Nous pensons qu'un tel programme coordonné de recherche est suffisamment justifié sur la base de ses mérites scientifiques. Il aura aussi d'importantes retombées pour la radioastronomie en général. C'est une activité scientifique qui paraît susceptible de bénéficier d'un large soutien du public. De plus, en raison du problème de plus en plus aigu que posent les interférences des émetteurs civils et militaires dans les fréquences radio, plus longtemps nous attendons, plus le programme de recherche deviendra difficile. Le moment est venu de le lancer.

Il a été suggéré que l'absence apparente d'un réaménagement important de la galaxie par des êtres très avancés, ou l'absence apparente de colonisateurs extraterrestres dans le système solaire, démontrait qu'il n'y avait nulle part d'êtres intelligents extraterrestres. Cet argument repose à tout le moins sur une énorme extrapolation à partir des conditions qui sont actuellement celles de la terre. La recherche de signaux radio, en revanche, ne suppose rien à propos d'autres civilisations qui ne se soit pas passé dans la nôtre.

Les soussignés sont des hommes de science de différents pays et disciplines qui ont réfléchi au problème de l'intelligence extraterrestre - certains d'entre nous depuis plus de vingt ans. Nous représentons une large diversité d'opinions à propos de l'abondance des extraterrestres, de la faculté de l'établissement d'un contact et de la validité des arguments du type qui a été résumé à la première phrase du paragraphe précédent. Mais nous sommes unanimes dans notre conviction que le seul test significatif de l'existence d'intelligences extraterrestres est de nature expérimentale. Aucun argument a priori sur cette question ne peut être contraignant ou ne devrait se substituer à un programme d'observation. Nous recommandons vivement l'organisation d'une recherche mondiale, coordonnée et systématique des intelligences extraterrestres ».

Carl Sagan.

Center for Radiophysics and Space Research, Cornell University,
Ithaca, New-York 14853

Suivent les noms de 67 scientifiques de réputation internationale, dont plusieurs prix Nobel. Ils appartiennent souvent aux universités et instituts de recherche les plus prestigieux (Harvard, Cornell, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology, California Institute of Technology, etc.) et toutes

1. Science, vol. 218, no 4571, 29-10-1982, p. 426.

2° Depuis 30 ans on voit **s'accumuler** les récits, enquêtes, commentaires dans les publications de **l'ufologie indépendante.** Certains en éprouvent l'impression d'une fastidieuse répétition qui n'avance à rien. C'est logique, si l'on s'attend à quelque révélation du dehors ou si on les prend pour de la science-fiction. Mais, si au contraire, on les lit et relit attentivement, comme des **documents aléatoires humains,** on s'aperçoit, lentement, progressivement, qu'**ils se recoupent et qu'ils composent en se superposant** les **structures** fondamentales du phénomène OVNI, qui sont pour le progrès de la recherche ufologique ce que sont les premières **cartes** pour le progrès de l'exploration géographique.

Plus que jamais, le temps est venu de redoubler d'effort pour le combat de l'ufologie indépendante.

Michel Carrouges.

les parties du monde (Etats-Unis, Europe occidentale, U.R.S.S., Japon, Australie) sont représentées parmi eux. Il serait fastidieux de les citer tous ici et nous nous contenterons de relever entre autres les noms de Melvin Calvin, Prix Nobel de Chimie, A.G.W. Cameron, astrophysicien, S. Chandrasekhar, astrophysicien, Francis Crick, Prix Nobel de Médecine, découvreur avec J. D. Watson de la structure de l'ADN, molécule support de l'hérédité, Frank Drake, astrophysicien, pionnier de la recherche radioastronomique de la vie extraterrestre, auteur du célèbre projet Ozma (2), Freeman Dyson, physicien, auteur de la fameuse hypothèse de la «sphère de Dyson» (3), S. J. Gould, paléontologue, spécialiste de l'évolution, S. Hawking, le «père» des trous noirs, Fred Hoyle, astrophysicien bien connu, N. S. Kardashev, pionnier soviétique de la recherche des intelligences extraterrestres (IET), Ph. Morrison, autre astrophysicien très connu plaidant depuis longtemps pour une recherche par radio des éventuelles IET, J. H. Oort, célèbre astronome néerlandais, Leslie Orgel, biochimiste, spécialiste de l'origine de la vie (4), Linus Pauling, Prix Nobel de Chimie, le célèbre physicien W.H. Pickering, Cyril Ponnamperuma, biochimiste s'intéressant à l'origine de la vie et à la vie extraterrestre, Roald Sagdeev, l'un des directeurs du programme spatial soviétique, I. S. Shklovskii, autre pionnier soviétique de la recherche des IET, et E.O. Wilson, « père » de la sociobiologie.

L'importance de cette lettre ouverte, publiée dans l'un des magazines scientifiques les plus réputés et cautionnée par un tel aréopage de chercheurs connus, n'échappera à personne qui s'intéresse au problème des intelligences extraterrestres. Tous ces hommes ne sont certes pas convaincus de l'existence des IET, mais leur soutien à cette pétition montrent que tous partagent manifestement la conviction, on ne peut plus scientifique, que le problème de cette existence ne peut se régler que par l'expérience, et en aucun cas par des ratiocinations théoriques vouées à être dépassées tôt ou tard (et plutôt tôt que tard).

Par exemple, si dans beaucoup d'articles récents, la vie extraterrestre est considérée comme moins probable qu'il y a dix ou quinze ans, pour des raisons de complexité des systèmes vivants et parce que les conditions d'apparition de la vie seraient plus strictes ou les lieux propices moins fréquents qu'on ne l'avait pensé, il se peut que cet accès de pessimisme soit dû à l'insuffisance de nos connaissances et que les progrès futurs de la science rendront plus plausibles des phénomènes qui nous semblent actuellement complexes ou rares. Mais nous devons reconnaître loyalement que l'évolution des connaissances pourrait bien sûr aussi rendre ces phénomènes encore improbables. Il est en toute honnêteté impossible de le prévoir...

L'hypothèse, évoquée dans la lettre, que l'absence apparente d'extraterrestres sur terre démontrerait l'inexistence des IET a surtout été défendue par le mathématicien Frank J. Tipler (5) et par le physicien Michael H. Hart (6), et d'autres chercheurs, autrefois bien plus optimistes quant aux chances d'existence des IET, en sont récemment venus à penser de même (7) : pour ces scientifiques tout ce qu'il y a de plus officiels, le voyage interstellaire apparaît aujourd'hui tellement aisément réalisable, tellement inévitable même, que ce qui paraît réellement mystérieux, c'est que l'on ne voit pas d'extraterrestres ! Une espèce intelligente pourrait en effet, selon eux, coloniser la galaxie entière en quelques dizaines de millions d'années à peine. Eh oui, la réflexion des spécialistes en est là aujourd'hui : c'est désormais du constat de l'absence (apparente) des extraterrestres que l'on tire la conclusion que la vie intelligente est sans doute très rare, voire inexistante, en dehors de la terre,

2. Walter Sullivan, Nous ne sommes pas seuls dans l'Univers, éd. Robert Laffont, 1966, chap. 14, pp. 215-226.
3. Hypothèse selon laquelle des espèces intelligentes très évoluées construiraient, en faisant exploser une planète inhabitée, une gigantesque coque mince entourant complètement leur étoile afin d'en capter la totalité du rayonnement : une façon plus qu'audacieuse de concevoir une solution énergétique « tout solaire » ! Voir à ce propos : Walter Sullivan, op. cit., pp. 244-245.
4. Auteur de l'un des meilleurs ouvrages de vulgarisation sur la question : Les origines de la vie - Des fossiles aux extraterrestres, éd. Elsevier-Séquoia, 1975.
5. Frank J. Tipler, Quarterly Journal of the Royal astronomical Society, vol. 21, nº 3, sept. 1980, pp. 267-281 ; vol. 22, nº 3, sept. 1981, pp. 279-292 ; New Scientist, vol. 96, nº 1326, 7 oct. 1982, pp. 33-35. Pour Tipler, la colonisation de la galaxie se ferait par machines automatiques, se reproduisant elles-mêmes à l'arrivée dans les système planétaire à l'aide des matériaux trouvés sur place (« machines de Von Neumann », d'après le nom du mathématicien qui a démontré que de telles machines étaient théoriquement possibles).
6. Michael H. Hart, Quarterly Journal of the Royal astronomical Society, vol. 16, 1975, pp. 128-135. Pour Hart, le mode le plus plausible de voyage interstellaire consiste en d'énormes vaisseaux où de nombreuses générations se succéderaient ce qui rejoint l'idée du chercheur belge Maurice de San (voir la référence 12).
7. Voir référence 5, vol. 22, p. 290.

et non plus le présupposé que la vie est rare ou que les communications sont difficiles qui permet de conclure à l'implausibilité de visites.

Quand on songe que certains dinosaures de la science (notamment française) en sont encore aujourd'hui à prétendre réfuter l'origine extraterrestre des OVNI en arguant de l'impossibilité (ou au mieux de l'extrême improbabilité, les jours où une lueur d'imagination traverse leur esprit sclérosé) des voyages interstellaires... (8).

Si le cas de ces fossiles vivants semble désespéré, des esprits plus lucides comme Tipler ou Hart pourraient en revanche tirer profit d'un petit recyclage : on pourrait leur conseiller quelques bonnes lectures, à commencer par l'article de leurs collègues Kuiper et Morris (9), en tant qu'introducttion tout à fait scientifique à la notion si familière aux ufologues de « non contact », puis les textes déjà un peu plus audacieux de J.A. Ball (10) et de D. Schwartzman (11), et enfin, pour approfondir, les travaux de Maurice de San sur les vaisseaux-mondes voyageurs (12) et les études d'Aimé Michel sur le non contact (13). Comme je l'ai écrit il y a quelques années, il me semble, quand on réfléchit quelque peu, que les raisons pour des IET de ne pas prendre contact avec nous l'emportent de très loin sur les raisons de le faire (14).

On peut penser en revanche que les raisons d'éluder le contact seraient nettement moins impérieuses dans le cas de signaux radio, a fortiori s'ils ne sont pas destinés, comme les communications internes d'une civilisation. La recherche recommandée par Carl Sagan et cosignataires doit donc être tentée, mais on doit bien se persuader qu'un résultat négatif ne prouverait rien, contrairement à ce que semble penser Sagan : peut-être des civilisations plus avancées communiqueraient-elles par des moyens dont nous n'avons encore aucune idée et la radio leur paraîtrait-elle aussi dépassée que le tam-tam ou les signaux de fumée pour notre civilisation. On peut bien sûr supposer que certaines civilisations maintiendraient malgré tout des émissions radio de caractère pédagogique à destination des planètes moins avancées, mais une telle hypothèse n'est-elle pas un peu trop anthropocentrique ?

Sagan a en revanche tout a fait raison d'écrire qu'un résultat positif aurait de profondes répercussions philosophiques. Espérons donc que cet appel sera entendu, sans trop d'illusions quand même. Bien que le coût de cette recherche soit somme toute modique, même en période de récession économique, il y a hélas fort à craindre que les milieux officiels ne manifestent pas un enthousiasme excessif... Comme le faisait remarquer avec humour le magazine britannique « New Scientist », Carl Sagan ne pourra aller très loin dans sa recherche de la vie extraterrestre s'il ne parvient pas d'abord à attirer l'attention de la vie terrestre, et en particulier des formes de vie qui sont en possession d'importantes sommes d'argent... (15).

Traduction et commentaires de

Jacques Scornaux.

---

8. A titre d'exemple d'arguments éculés contre le voyage interstellaire, qui ont été amplement réfutés depuis longtemps et auxquels certains osent encore recourir sans rire, voir l'article d'Evry Schatzman, L'astronomie et les mythes, Cahiers rationalistes no 375, févr. 1982, pp. 140-145.
9. T.H.B. Kuiper et M. Morris, Searching for extraterrestrial civilisations, Science, vol. 196, no 4290, 6-5-1977, pp. 616-621. Une traduction française de cet article, suivie de commentaires de ma part, est parue dans : Sciences-Frontière, Hors série no 1, automne 1978, pp. 27-38.
10. John A. Ball, The Zoo Hypothesis, Icarus, vol. 19, 1973, pp. 347-349 : selon cet auteur, les extraterrestres éviteraient le contact parce qu'ils auraient donné à notre planète le statut de « réserve de nature sauvage » !
11. David W. Schwartzman, The Absence of Extraterrestrials on Earth and the Prospects for CETI, Icarus, vol. 32, 1977, pp. 473-475. Une traduction française de cet article est parue dans : Inforespace no 44, mars 1979, pp. 14-17 et dans Lumières dans la Nuit no 191, janvier 1980, pp. 3-6.
12. Maurice G. de San. Le véritable problème des voyages vers les étoiles, Inforespace no 14, 1974, pp. 31-37, repris dans : Michel Bougard, Des soucoupes volantes aux OVNI, éd. SOBEPS, 1976, pp. 228-239 et dans : Henry Durrant, Premières enquêtes sur les humanoïdes extraterrestres, éd. Robert Laffont, 1977, pp. 231-247. Hypothesis on the UFO Origin, UPIAR Monograph, éd. Coop. UPIAR S.r.L. (Casella postale 11221, I 20110 MILANO, Italie), 1978.
13. Aimé Michel, Mystérieux Objets Célestes, éd. Arthaud, 1958, Planète, 1966 (sous le titre : A propos des soucoupes volantes) et Seghers, 1977, 6e partie : Ombre et silence ; Project Dick, Flying Saucer Review, vol. 18, no 1, janv.-févr. 1972, pp. 13-19 ; Le problème du non-contact, in : Charles Bowen, En quête des humanoïdes, éd. J'ai Lu, 1974, pp. 299-308 ; Le principe de banalité, in : Fernand Lagarde et le Groupement LDLN, Mystérieuses Soucoupes Volantes, éd. Albatros, 1973, pp. 195-212.
14. Jacques Scornaux et Christiane Piens, A la recherche des OVNI, éd. Marabout, 1976, Chap. VIII : Pourquoi des extraterrestres visiteraient-ils la Terre sans prendre contact avec l'homme ?, pp. 127-139.
15. New Scientist, vol. 96, no 1330, 4 nov. 1982, p. 279.

Lettre ouverte à T. Pinvidic

Je viens de lire et de relire ton « one man show » sous les projecteurs d'Inforespace Nº 6 hors-série. Tu fus un de ceux qui me vola dans les plumes avec toute la passion de ta jeunesse, mais tu fus un des seuls, sinon le seul à le faire à la loyale, de face, et à condamner ceux qui voulaient abattre l'homme pour tuer l'idée. Tu avais compris que si on peut tuer pour manger ou par colère on ne torture jamais que par idéologie. Cette attitude chevaleresque te vaut mon estime.

Le temps a passé et voici que tu fais magistralement le point de l'ufologie actuelle. Tu oses écrire et récrire mon nom. Si, comme je le pense, ton écrit reflète l'ufologie d'aujourd'hui ; quel progrès ! Il n'y a pas si longtemps qu'un éditorialiste réussissait le tour de force de parler de moi sans me citer une seule fois, afin, je suppose, que ce nom maudit ne salisse pas les colonnes de son bulletin. Mais, si le blasphémateur ne fait plus peur, le blasphème glace encore les sangs des ufologues libéraux.

Je n'ai pas l'intention de revenir en détail sur ton travail, il expose parfaitement les sentiments et les voies de l'ufologie progressiste, ni de démolir les trésors de dialectique déployés pour sauver les vestiges des raisons d'espérer.

Non, je ne souhaite qu'apporter quelques précisions. En ce qui concerne les fondements de mon doute, tu as parfaitement raison de dire qu'ils sont expérimentaux. Mais je te trouve bien sévère avec les enquêteurs. N'oublie pas qu'il y avait à « Lumières dans la nuit » une belle brochette de bons enquêteurs. Ils savaient mener leur travail, fignoler les plans, indiquer les plages d'incertitude, etc. Et grâce à la qualité de leurs rapports j'ai souvent pu retrouver l'origine d'une observation. Paradoxalement, certains furent amèrement déçus, sinon vexés de voir leurs compte-rendus servir à éclairer la question.

Par la qualité de leurs investigations ils croyaient servir une cause... ils servaient la recherche. Bizarrement, mais logiquement cet effet inattendu les a incité à « dételer ». Peut-être ai-je été sévère en leur faisant remarquer qu'ils auraient pu aller jusqu'au bout et conclure d'eux-même à la confusion de leurs « enquêtés », mais jamais je ne leur ai reproché leur travail, bien au contraire : il était bien fait.

D'ailleurs, en veux-tu la preuve ? Comme je n'ai pas caché mes méthodes les ufologues orthodoxes ont impitoyablement chassé de leurs colonnes les enquêtes de qualité qui permettraient à tout un chacun de discuter, sinon de retrouver l'explication. Je ne vois plus chez eux que des « récits de miracles conformes à la foi ufologique primaire ».

L'indigence informative est poussée à l'extrême dans les textes, et les plans (quand ils existent) sont réduits à l'état de vagues crobards inutilisables. Quant aux informations qui ne peuvent être dégénérées elles sont tout simplement supprimées : le témoin c'est Mr X, le lieu c'est : « un petit village du côté de Laroche-Migène ;» les points cardinaux : « du côté de la maison de Mr Z », la date devient : « un soir de juillet ».

Une mauvaise langue (?) m'a même assuré qu'un rédacteur veillait à supprimer la rose des vents sur les plans afin que je ne puisse vérifier la position de la Lune et des astres si les éléments de l'enquête comportaient suffisamment d'indices. Dois-je croire une telle fourberie ?

On ne peut taxer ces gens de bêtise, ils ont parfaitement compris mon texte : « on ne peut démolir un cas si on manque d'information sur lui ». C'est la seule chance de survie, je leur concède bien volontiers. Il reste pourtant une chose que je ne supporte pas : c'est que l'on utilise son pouvoir (aussi petit soit-il) pour tromper ses semblables.

Et je maintiens que celui qui publie un miracle - religieux, paranormal ou ufologique - sans fournir tous les éléments de vérification possibles est un escroc.

Tout celà tu le sais, bien sûr, mais tu souhaites l'ignorer, tu prônes une ufologie scientifique, intellectuelle. Mais, malheureux que tu es, que je suis, que nous sommes, nous, les « nouveaux ufologues », nous faisons le lit d'une nouvelle vague de paranormal, actuellement invisible, souterraine, silencieuse, dirigée par des gens sans scrupules et qui draine déjà des centaines d'adeptes et recrute à tour de bras parmi les plus « paumés », forme ses cadres selon des méthodes inspirées des totalitarismes barbares. Et tout cela va nous sauter à la figure dans cinq ans, dans dix ans quand nous serons à pinailler sur le sexe des méthodes d'investigation.

Mais d'ici là... Revenons aux racines du doute « monnerien ». Au-delà de l'expérience (que tu as bien vu), au-delà de l'analyse des excellentes enquêtes des noms prestigieux qui restent dans les mémoires, les racines remontent à un texte obscur titré, je crois, « ufologie et charlatans », d'un certains Pierre North, si ma mémoire est bonne. Ce texte ne m'avait pas marqué vraiment, mais je fus surpris d'une réaction violente de « penseurs » que j'admirais (ouais, A. Michel et P. Guérin) ; si cet écrit confus et coléreux que je trouvais sans grand intérêt leur avait donné des boutons c'est qu'ils avaient repéré de loin, de très loin, de très très loin, l'odeur du loup qui s'approchait de la bergerie. Ce n'est pas ce texte, mais les réactions à ce texte qui m'ont fait lever mon sale petit nez en l'air et renifler aussi une odeur bizarre. J'ai eu l'impression vague et indéterminée que ma laine blanche de brave mouton-ufologue devenait grise et rèche par endroit. Un peu, tu sais, quand au début de l'histoire de Dr Jekill and Mr Hyde, il ne comprend pas qu'il peut devenir loup-garou et s'effraye.

Il y a peut-être dix ans de cela. Autant en parler maintenant avant que cela ne devienne de l'archéologie ufologologique, le fossile est encore vivant. Le nuage passa, mais, sous l'influence de mon ami R. Ollier (qui avaient ressenti, différemment mais plus fortement, ce texte car il était en relation épistolaire avec ce P. North) il fut décidé de mener un travail ufologique beaucoup plus sévère et, insensiblement, je passais de l'enthousiasme militant à l'analyse critique. Ce texte n'était que le coup de tonnerre lointain et imperceptible dans un ciel bleu mais qui annonce inéluctablement l'orage. Peu à peu, tandis que nous affinions nos méthodes, un bouillonnement intellectuel accaparait les colonnes de LDLN au grand effroi de ses responsables. Je me souviens des principaux : Consolin, Picard, Berthault, Giraud, quelques autres et les mêmes sous des pseudonymes. Bon sang, ça crépitait comme un feu d'artifice. Chaque mois ils faisaient des progrès dans l'exposé de la composante psychologique et sociologique du machin. Et tout cela recoupait merveilleusement ce que j'avais trouvé en passant mes enquêtes et celles des autres à la loupe. L'éblouissement ! mon chaînon manquant, je ne comprenais pas pourquoi mes « enquêtés » avaient vu autre chose que ce qui était et que j'avais découvert. Les penseurs de LDLN me donnaient la clef : psychologie et sociologie. Dès ce moment j'ai eu la certitude qu'un de ces ténors moins bête que moi avait dans ses tiroirs un livre qui foutait tout par terre. Paf ! Vieroudy sort le sien. Succès d'estime et tollé général, il a tapé à côté de la plaque. A ce moment, je te le jure, j'étais persuadé qu'un des autres ou un outsider (sans jeu de mot) avait les éléments que je tenais depuis des mois, que la chose était dans l'air, imminente. Alors je me suis mis à écrire à toute vitesse pour prendre une antériorité que j'étais sûr d'avoir.

Mon premier machin sort. Je m'attendais à : « bravo vous m'avez battu au poteau ». Pas du tout. Aucun d'eux n'envisageait le blasphème suprême. M... j'aurais eu largement le temps de peaufiner mon bouquin, un an, deux ou plus avant que quelqu'un se risque à dire ce qu'il avait compris.

Bon, tu imagines ma vie à ce moment, combattre sur tous les fronts. Et, en même temps écrire un second machin pour montrer que je n'avais pas tiré tout ça de mon chapeau. Relire des centaines de bouquins, des centaines de revues ufologiques et autres, des milliers de fiches pour ne pas dire trop de c... sans compter les coupures de journaux d'époque... haut comme ça !

Attends, ce n'est pas tout. A la sortie du premier, deux vieux copains, Barthel et Brucker (pour ne pas les nommer) me volent dans les plumes : « tu ne peux pas avoir entièrement raison, nous étudions la vague de '54 depuis dix ans, nous avons déjà un sacré matériel, nous allons voir en détail ce qui reste et te le balancer entre les dents ! ».

Beau joueur je leur fournis les éléments qu'ils n'ont pas et ils se mettent à travailler comme des dingues. Disons à ce propos qu'ils n'ont pas survolé la vague de '54 en un an mais avaient accumulé des enquêtes depuis 1968.

Résultat de leur boulot : réddition complète. Dans un premier temps ils doivent écrire un chapitre de mon livre. Il est tellement énorme qu'on en fait un livre à part.

Je n'ai peut-être pas démoli l'ufologie mais je m'aperçois alors que j'ai bel et bien démoli la confiance des éditeurs avec le premier livre. Personne ne veut du second. Entre la rédaction et la recherche d'un éditeur nos journées tournent autour

de dix-huit heures. Quand je pense qu'il y a eu des pignoufs pour croire que nous avions le temps de rédiger des lettres anonymes et de fignoler des farces téléphoniques... Un jour ou l'autre je dirai ce que je sais sur ce sujet. Non pour me « blanchir » (j'en ai rien à faire) mais pour que ceux qui en ont été malades (dans le vrai sens du terme) sachent que cela venaient de leurs « amis » qui exploitaient leur légitime indignation, sans scrupule pour leur santé physique ou mentale, pour les pousser à me démolir, et à justifier leur ignoble vengeance.

Bref, les éditeurs ont compris que « les OVNI c'est fini » et ne veulent plus en entendre parler. Et c'est ainsi, qu'après d'innombrables démarches nous finîmes dans les bureaux poussiéreux et tristes de l'U.R. plus préoccupée de militer pour l'avortement des femmes que pour la naissance de la raison en ce bas monde, plus inquiète de la victoire de la gauche aux élections futures (en ce temps) que de trouver un distributeur pour ses publications. C'était le seul éditeur qui voulait bien nous imprimer, tant pis.

Ainsi donc cet ennemi mortel - l'union rationaliste - que les ufologues redoutaient comme la peste, nantissaient - dans leur imagination - de pouvoirs redoutables, d'influences occultes, suspectaient de faire et de défaire les carrières scientifiques, cette moderne inquisition, disaient-ils, qui veillait à l'orthodoxie de l'établissement n'était même pas un tigre pelé et édenté, même pas un tigre de papier, mais une association « 1901 » obsolète et reconvertie dans une idéologie politique.

Tu dissertes longuement et savamment de l'indiscernabilité. Comme tu le précises c'est J. Scornaux, frappé par une de mes remarques, qui a fait reconnaître cet évidence dans les milieux ufologiques.

Si je te comprends bien rien ne permet de discerner un authentique d'un faux. Cette transposition de ce que j'ai écrit permet aux nouveaux ufologues de réintroduire l'espoir. J'ose me considérer comme trahi par mes exégètes.

Une armée d'experts qui ne pourrait discerner une œuvre d'art originale de ses copies n'en demeure pas moins persuadée que l'original existe et espère que les progrès de l'expertise scientifique de plus en plus fine permettront un jour de résoudre l'indiscernabilité. Ayant prouvé qu'il est impossible de considérer toutes les œuvres comme originales ils repoussent indéfiniment le moment d'admettre qu'elles sont **toutes** des faux. Permets-moi de m'insurger contre cet arrangement de ma pensée. Je n'ai jamais dit cela. J'ai écrit qu'il n'existait pas de spécificité-OVNI. Aucun des cas soumis aux ufologues ne fait état de quelque chose de résolument étranger à notre monde. Les thèmes comme les images font partie intégrante de notre culture et sont banalisés depuis belle lurette. Quant aux étrangetés de l'aventure survenue au témoin elles s'expliquent parfaitement par la psychologie brodant sur la perception hors-normes.

Imagine un contemporain de la bataille de Marignan prétendant qu'un voyageur de son avenir (1980 par exemple) lui a montré un instrument d'optique qui rapproche les objets. Si on s'en réfère aux balbutiements de l'optique connus, il peut parfaitement avoir imaginé ce progrès. Si sa description de l'objet ne fait appel qu'à la technologie et aux formes connues de son époque (verre, bois, cuir, bronze...) ou s'il reste dans le flou, le vague et le magique nous serons en mesure de dire qu'il est probable qu'il a imaginé, rêvé ou simplement anticipé, extrapolé cet espoir technique de son temps. Si sa description approche ou égale une lunette, un télescope, des jumelles ayant existé ou existant aujourd'hui nous dirons que la spécificité « moderne » est forte.

Seulement voilà. Qu'en eut-on dit à son époque, n'ayant pas de moyens de vérification ?

Imagine, une montre à quartz soumise aux meilleurs horlogers du XIX[e] siècle. Ils sont sur le chemin de la perfection mécanique mais ils ignorent : l'électricité dynamique, l'électronique, les vibrations des cristaux, l'affichage à cristaux liquides, etc. Pire, ce n'est pas l'objet qui leur est soumis, mais un témoignage... Sa spécificité : « technologie différente » leur est absolument **indiscernable** d'un délire, d'une farce ou d'une anticipation sans fondement.

Nous voici revenus à l'indiscernabilité, mais elle ne joue plus entre les témoignages, ce qui laissait un espoir, mais sur l'objet du témoignage, sur notre incapacité à saisir la spécifité « d'ailleurs » ou « autrement »... ce qui en laisse bien peu !

Les premiers ufologues étaient déjà allés jusqu'au bout de ce raisonnement : « on ne peut que croire et constater l'impossibilité de prouver ou même d'étudier ».

Sachant cela on pourrait redoubler d'attention pour ne pas laisser passer la spécificité indiscernable. Est-ce possible à partir de témoignages ? La méthodologie, les modèles (toujours à découvrir comme l'Arlésienne) nous aideront-ils ? Non, n'est-ce pas ; il n'y a rien à tirer des témoignages puisqu'ils sont eux-même entachés d'indiscernabilité.

La seule tâche qui reste aux ufologues - que tu as le courage avec quelques autres d'entreprendre - c'est ce que je recommandais : l'étude de la sociologie et de la psychologie pour comprendre ce qui passe. S'il y a un résidu, il sera temps de l'analyser.

Si infime soit la chance, si indigents les éléments, personne - pas même moi si incrédule que je sois devenu - n'a le droit de décourager les chercheurs sérieux tant l'enjeu est important. Et si les OVNI existaient ?

Tu parles du modèle « Monnérien ». Je préfère entendre modèle psycho-sociologique. Dans mon second livre je me suis accusé d'avoir succombé à la « modélisation ». J'y ai précisé que les témoignages - pour qui veut bien les considérer sans passion - ressortissent à la plus banale rumeur. Souvent simple question de vocabulaire à la mode pour exprimer la vision d'une lueur nocturne difficilement identifiable. Mais je ne reniai pas m'être aventuré en amateur vers la sociologie et la psychologie. Dans mon exposé j'emploie et à dessein : « socio-psychologie » (construction correcte d'ailleurs) car ce mot exprime mieux que psycho-sociologie, que l'on essaie d'imposer, l'importance primordiale de la psychologie de l'observateur libre ou non de succomber et de nourrir la rumeur sociale.

Je n'ai jamais prétendu être professionnel de ces disciplines. Simplement depuis toujours (hors OVNI, par goût) j'ai glané une idée ici ou là, dans une étude, un magazine, un roman même, souvent dans des articles sur d'autres sujets, mais aussi à la radio, à la télé ; j'ai fait des constatations sur son entourage, sur moi-même, etc. J'ai travaillé en « artiste ». Vois-tu un peintre dire : « cette ligne m'a plu chez un maître et cette couleur sur un vulgaire chromo » ? Non, il y a d'ennuyeux biographes pour le dire. A mon niveau, quelle erreur !

Si mon « modèle » se trouve petit à petit accepté par les nouveaux ufologues, il est de bon ton de soutenir qu'il est mal ficelé, mal défendu, pas référencé et que sais-je encore. « On » me reproche de ne pas avoir porté en permanence pendant vingt ans un carnet ou inscrire les sources dûment référencées, de mon « inspiration » et un cahier de T.P. où décrire minutieusement mes expériences, mes observations et mes constatations.

Et, bien que personne - parmi ceux qui m'ont fait la grâce de prendre au sérieux un amateur aussi négligent - n'ait pu apporter une valable contestation à mes dires « inspirés » ; les références découvertes par eux, la traduction en jargon spécialisé (incompréhensible et ennuyeux) de notations si banales et évidentes que je ne pensai pas utile de leur accorder plus d'une ligne dans mes livres, tout cela me donnait des complexes et la honte de mon dilettantisme, quand...

Quand je tombe sur une interview de M. THAON (1). Je ne connais ce Monsieur que de nom (il doit flirter depuis longtemps avec les S.V.). Il est psychothérapeute, enseignant en psychologie clinique à l'université d'Aix... donc un **vrai** professionnel. Et que dit-il ?

« La psychologie sociale clinique essaie de rendre compte des phénomènes sociaux, donc objectifs en terme de groupe, d'articulation du psychisme et du social (jamais véritablement étudié jusqu'à présent) ».

Jamais véritablement étudié... voilà qui me console de n'avoir pas perdu mon temps à chercher des références introuvables.

Mais que dit encore ce psychologue qu'on ne peut traiter d'amateur ?

« ...sauf dans le cas de psychotiques, il y a toujours un stimulus primitif... ».

« Toute personne est capable de voir quelque chose d'étrange et de le transformer... ».

---

1. A.E.S.V. OVNI PRESENCE No 24, décembre 82, Marcel THAON ne s'y présente pas comme réductioniste au contraire : « Mon espoir profond est qu'il y ait une réalité objective au phénomène OVNI... », mais son exposé est honnête.

« ...Il n'y a rien de plus angoissant que l'inconnu... ».

« La part inconsciente du processus, c'est la part de transformation amenée par l'observateur au phénomène qui est subi... ».

« Quelle situation est plus ambigüe qu'une situation d'observation d'un phénomène non-identifié qui se produit souvent la nuit, dans la surprise. Quelque chose passe devant les yeux et à quoi il s'agit de donner un sens que l'on va chercher à l'intérieur de nous... il y a un travail fantasmatique, y compris de la perception, qui cherche à rendre vraisemblable, à comprendre... ».

Voilà donc un spécialiste tout à fait sérieux qui explique les transpositions des témoignages de la même façon que moi, à peu près avec les mêmes mots. Comme malgré cette convergence étonnante, il ne fait pas référence à mon travail, j'en déduis qu'il n'a pas eu besoin de le lire sachant cela bien avant moi par ses études et ses travaux. J'en déduis également, qu'après tout, je ne m'en suis pas trop mal tiré pour un amateur.
Mais j'en déduis aussi que les nouveaux ufologues souffrent comme les anciens d'un besoin incoercible de respectabilité. L'ufologue veut la caution de diplômés (de n'importe quoi parfois) pour se prouver et prouver qu'il est sur le bon chemin. Ne pouvant me reprocher de n'avoir pas respecté la méthode scientifique, on me reproche d'avoir court-circuité la méthode universitaire.

Si au premier chef je suis coupable de blasphème, au second je suis coupable de subversion envers le système. Mes confrères ufologues, grands pourfendeurs de l'establishment, science-officielle et autre mandarinat m'apparaissent souvent comme d'honorables défenseurs des institutions.

Sous l'ancien régime il arrivait dans certaines provinces de punir un paysan ayant construit un banc lui-même car il contrevenait au privilège des menuisiers. De nos jours si on admet encore que n'importe qui puisse penser il faut être dûment patenté pour exprimer ses idées.

Si le corporatisme professionnel pouvait permettre en évacuant les médiocres et les charlatants de tendre vers la perfection technique, il se contenta souvent d'assurer surtout la protection des membres de la caste. Aujourd'hui, à en croire F. de Closets, ce serait même son seul objet. Un tel système craint obligatoirement les progrès qui le rendraient caduc. Le corporatisme d'idées ou d'expression ne peut qu'éliminer les progrès qui ne sont pas du fait de ses adeptes. Ce n'est pourtant pas aux ufologues qu'on devrait apprendre cela !

Il suffirait à un professionnel de lire attentivement mes livres, celui de Barthel et Brucker et les textes des nouveaux ufologues, de la récrire dans le jargon de la corporation, avec un minimum de quatre notes et deux références à chaque bas de page, pour que nous disparaissions à jamais des mémoires.

Antisoucoupistes et ufologues connaîtraient ainsi la volupté de la respectabilité d'une référence « sérieuse ». Quant aux intégristes de l'H.E.T. ils auraient un ennemi à la mesure de leur appétit.

Rassure-toi, je ne me plains pas. Amateur, dilettante je suis, fier de l'être. Je pense toujours que l'étude des seuls témoignages, au mieux, vous permettra de perfectionner, d'affiner, de transformer ce que j'ai dit mais jamais de savoir s'il y a quelque chose d'autre que l'homme derrière eux. L'H.E.T. ne sera résolue que si « ils » viennent ou que si nous y allons. L'H.P.S. sera éternellement contestée quels que soient ses progrès. Elle triomphera si l'ufologie un jour n'est plus une nécessaire réponse collective ou individuelle à une angoisse ou à un espoir.

Hormis quelques maladresses d'auteur occasionnel (et les précisions ci-dessus) je n'ai rien à ajouter ni à retrancher sur le fond. C'est pourquoi je persiste et signe.

Michel MONNERIE

(Paris, le 15-11-1983)

— **MYSTERIEUX OBJETS CELESTES,** d'Aimé Michel (éd. Seghers); une réédition attendue et un ouvrage capital. Il faut avoir lu cette longue enquête sur la grande vague française de 1954 écrite par le pionnier de la recherche ufologique — **440 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES.** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

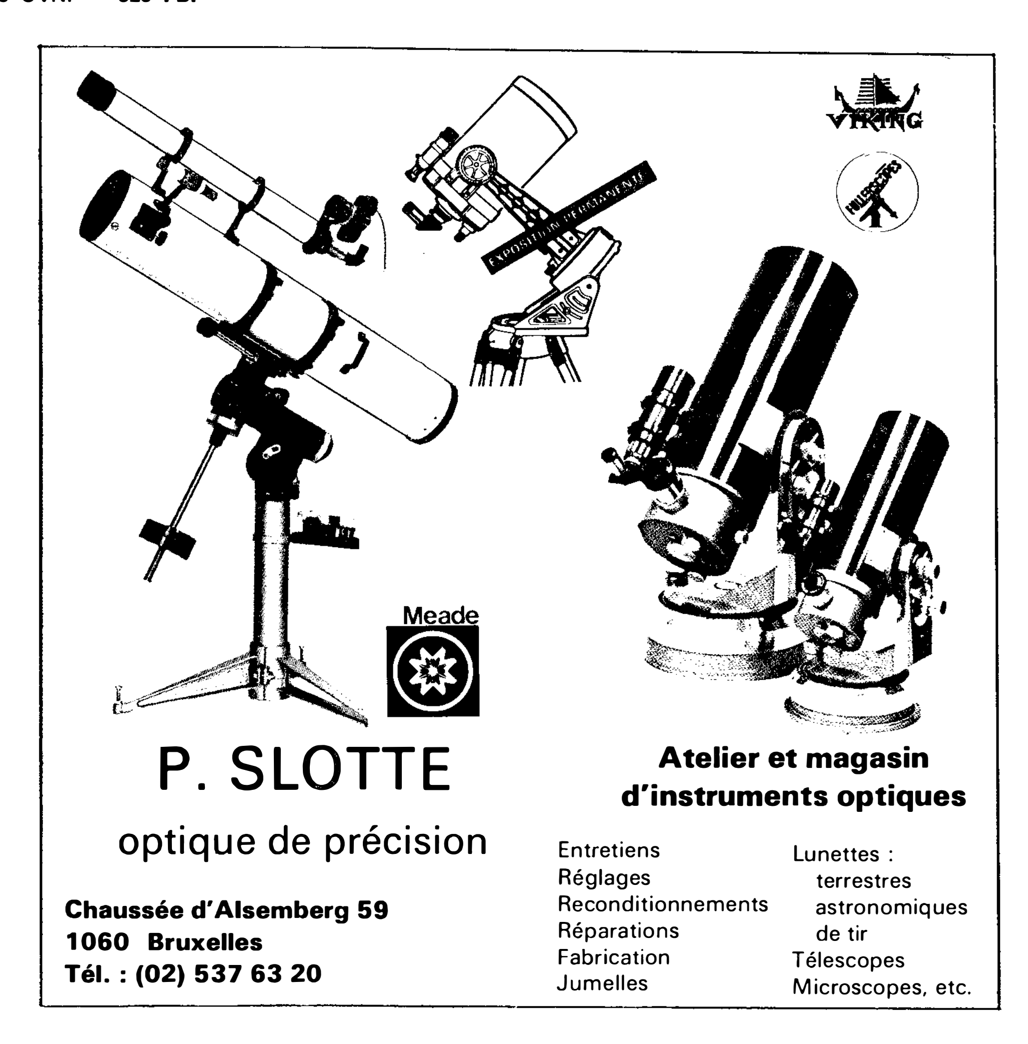
— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **OVNI, L'ARMEE PARLE,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); le quatrième ouvrage du journaliste de TF-1 où il révèle les dossiers secrets de certains services secrets et les nombreux rapports de l'Armée et de la Gendarmerie Françaises — **340 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LE NŒUD GORDIEN OU LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES OVNI,** par Thierry Pinvidic (éd. Albin-Michel). Dans un premier temps, l'auteur expose ce que l'on sait vraiment au plus haut échelon de la hiérarchie militaire française ou des agences gouvernementales américaines. Il révèle, entre autres, les études menées par la NASA sur les OVNI observés dans l'espace par les astronautes et illustre l'embarras des Nations-Unies où les OVNI sont désormais à l'ordre du jour. Thierry Pinvidic analyse d'autre part les huit hypothèses principales émises à ce jour. — **375 FB.**

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?,** de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **325 FB.**



— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES**, de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Mame); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES**, de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL**, de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux. — **320 FB.**

— **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES**, de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE**, de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?**, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **AUX LIMITES DE LA REALITE**, de J. Allen Hynek et Jacques Vallée (éd. Albin Michel); quand deux des plus célèbres ufologues se livrent à un échange de réflexions profondes sur la nature des OVNI, les principaux cas et leur analyse, ainsi que sur les voies de recherches actuellement entreprises — **395 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST**, de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES**, de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **350 FB.**